

Traité sur les propriétés et les effets du café ... / par M.B. Moseley ; traduit de l'anglais, sur la troisième édition, par M. Leberton ... Avec les observations sur la culture du café, par M. Fusée-Aublet.

Contributors

Moseley, Benjamin, 1742-1819.

Aublet, Fusée, 1720-1778. Observations sur la culture du café.

LeBreton, F.

Publication/Creation

A Paris : Chez Prault, 1786.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/fpsjvatt>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

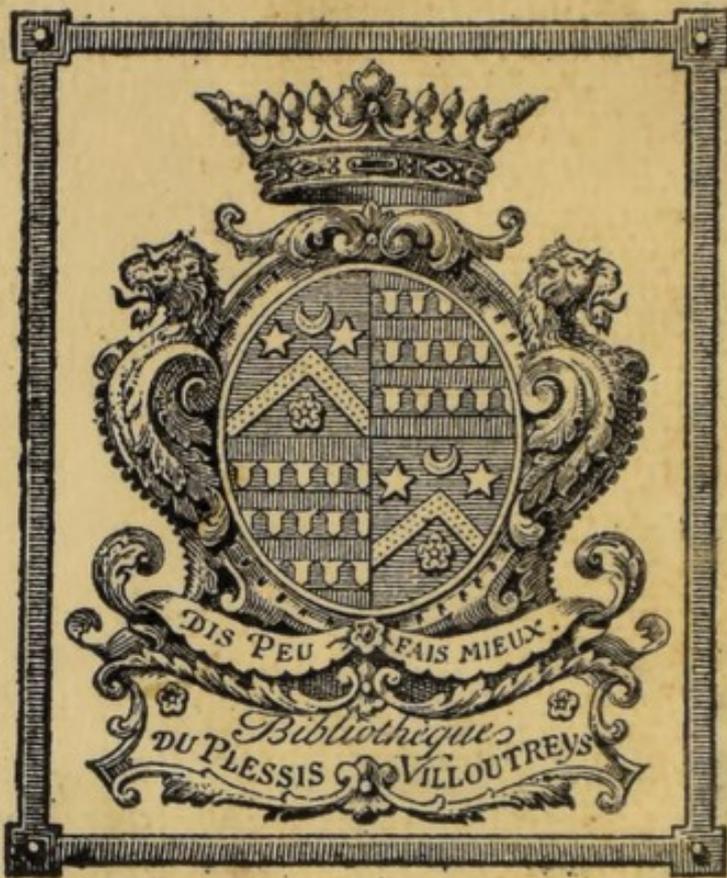
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome
collection**

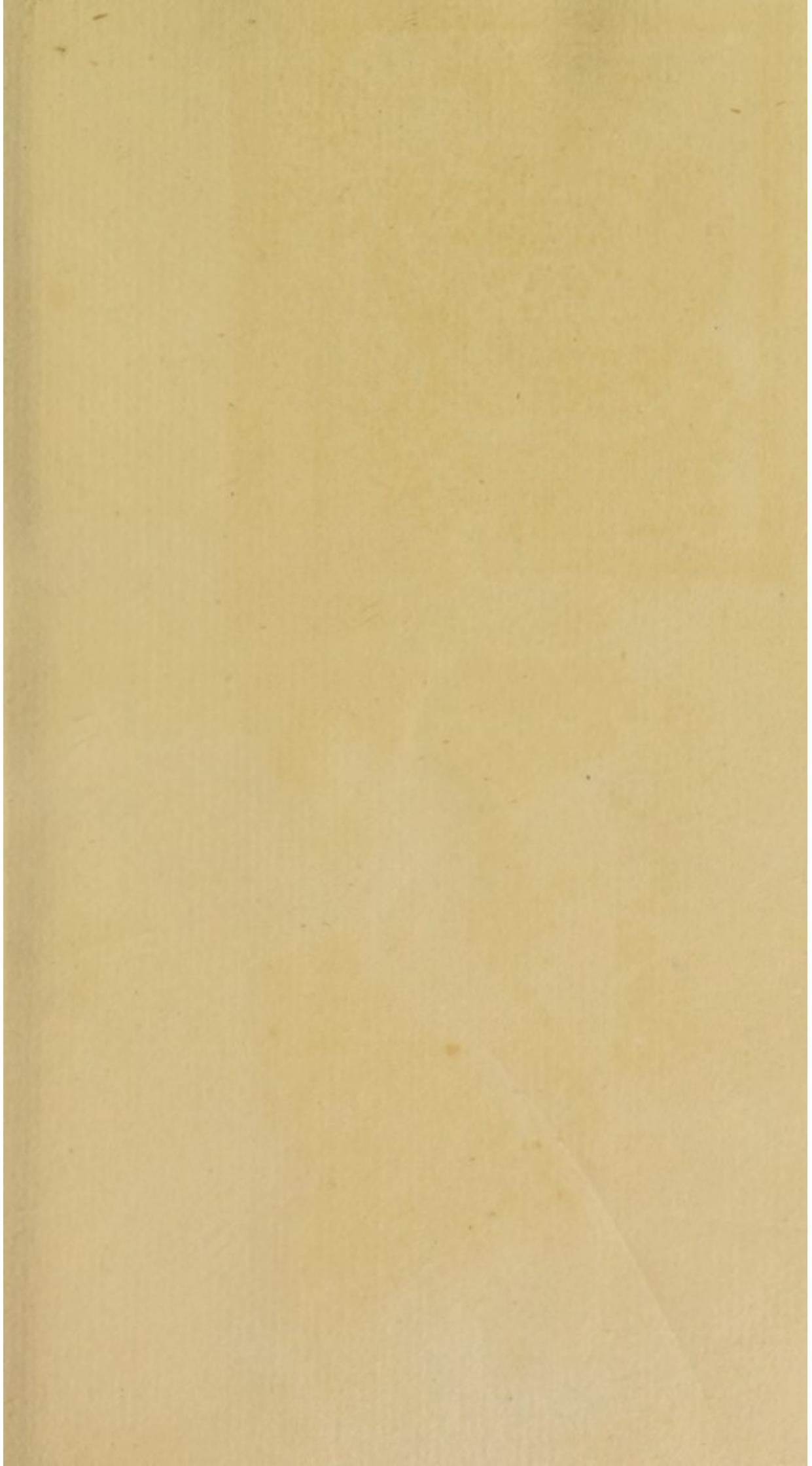
Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

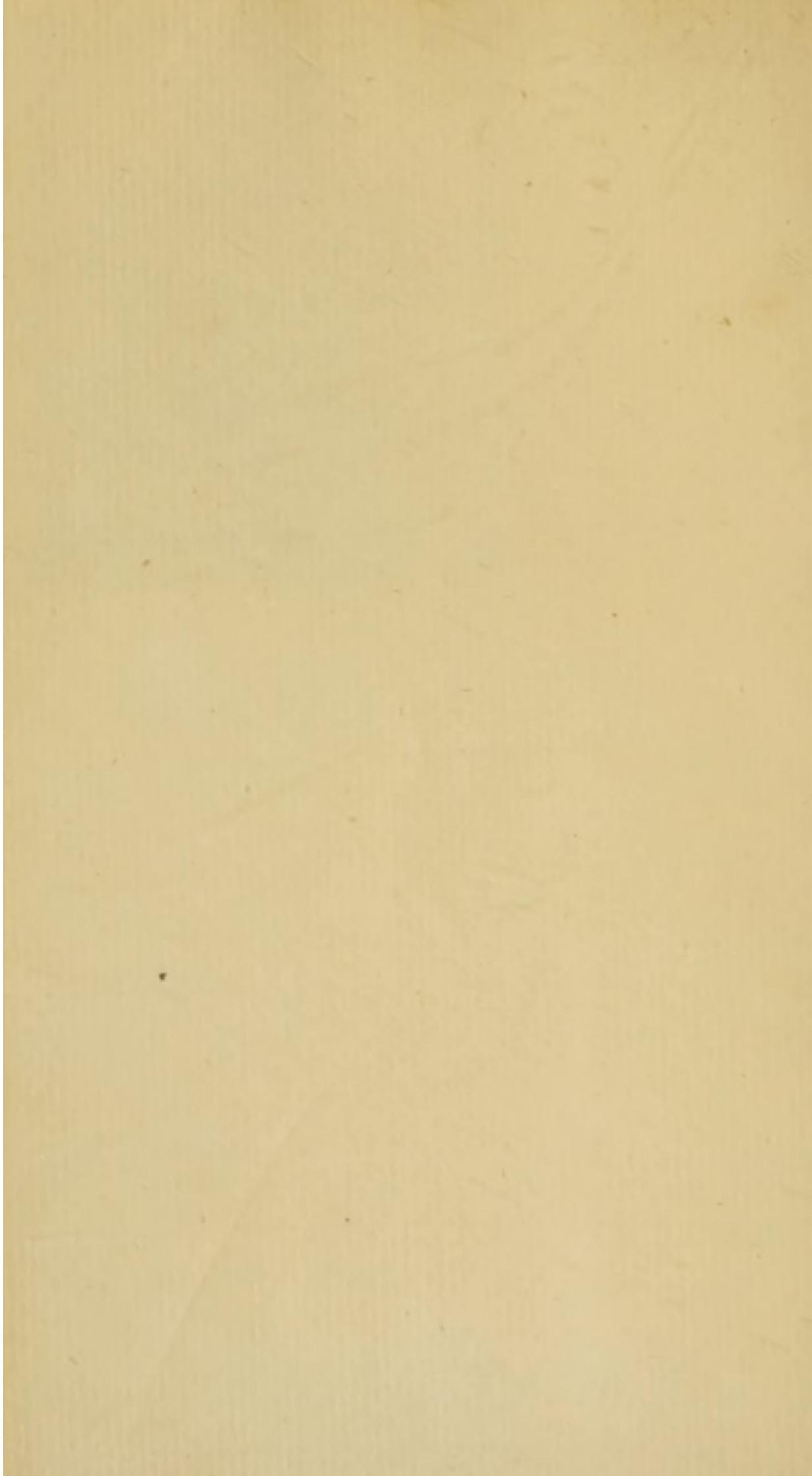


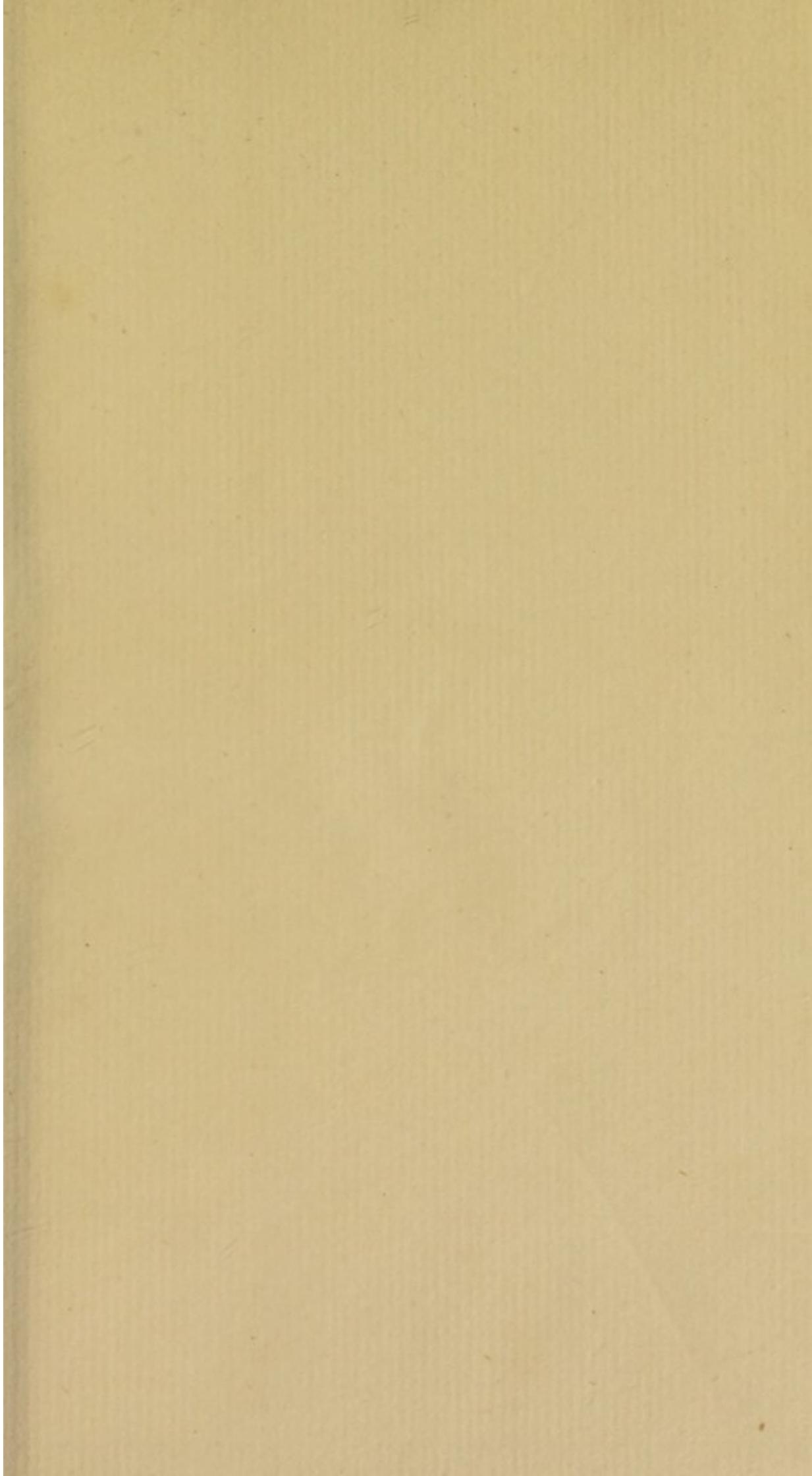
C.II.h

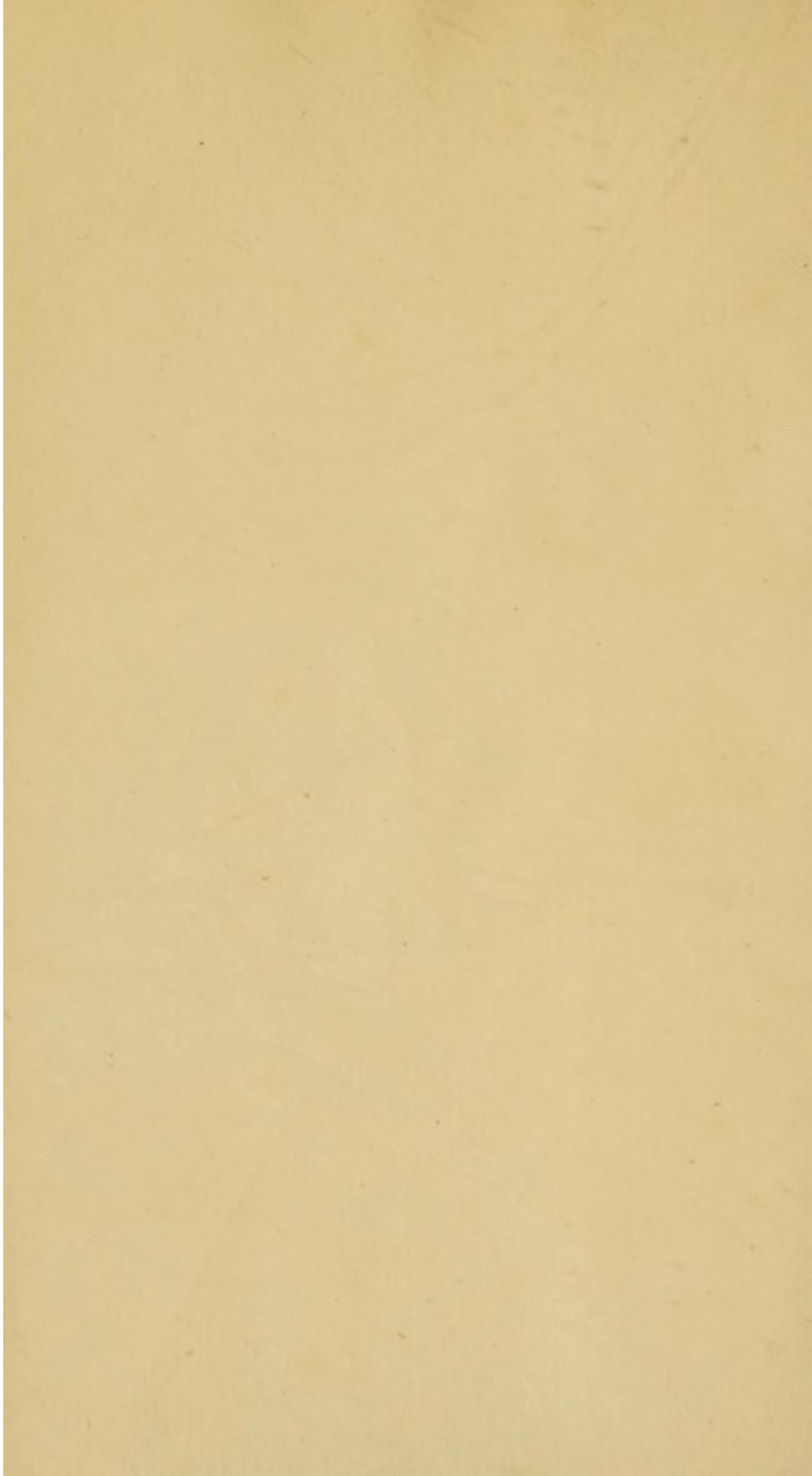


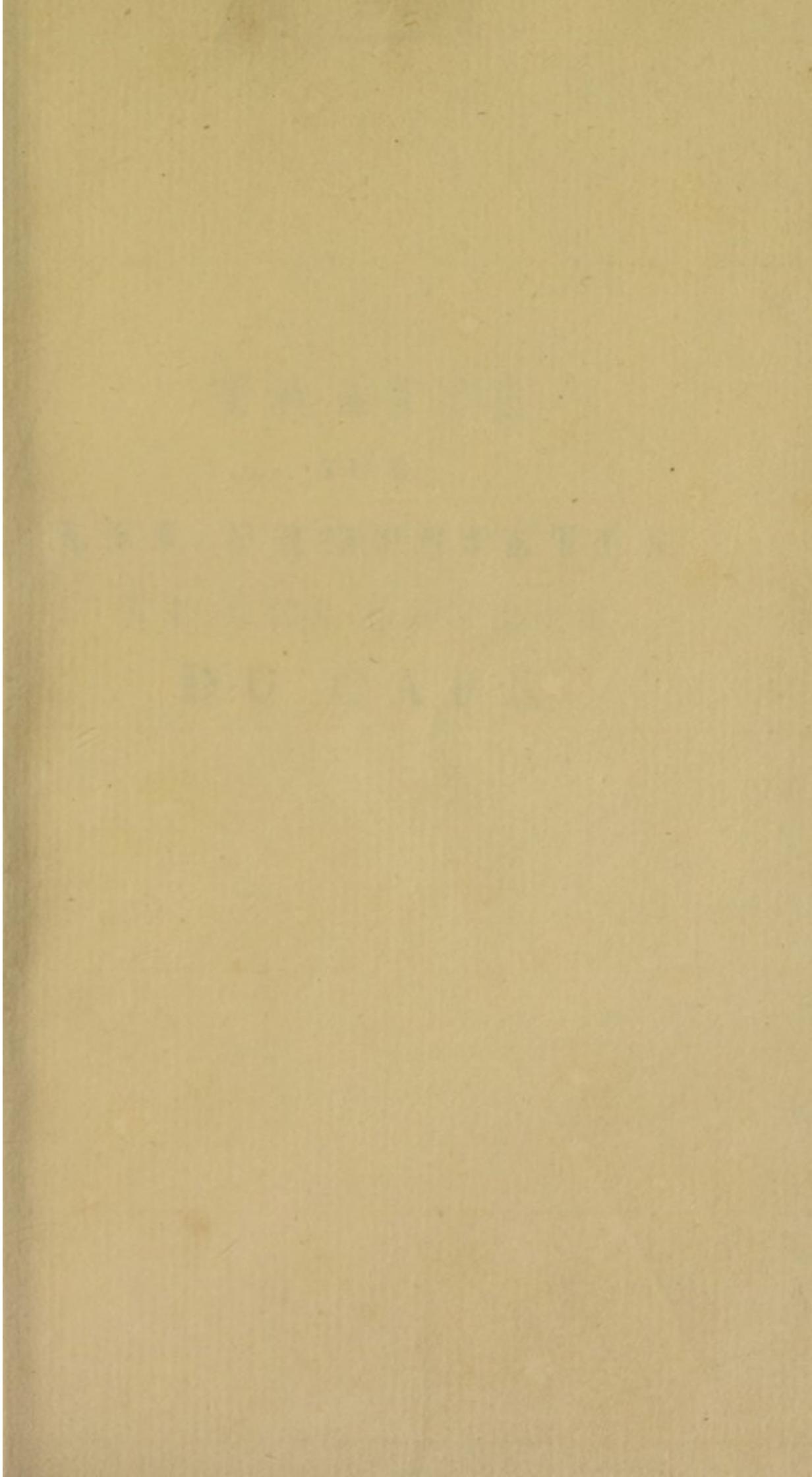
37755/A

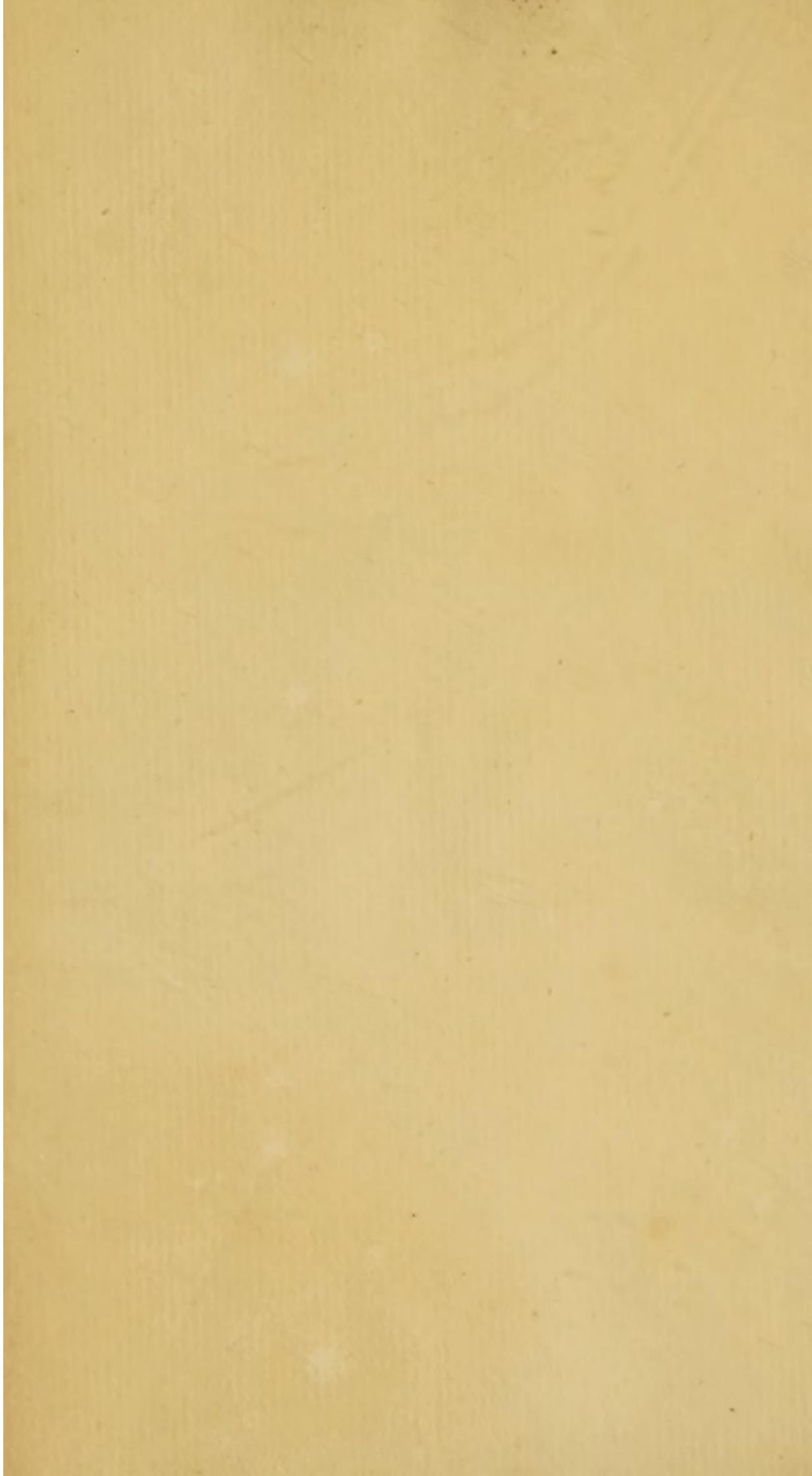












1722

TRAITÉ
SUR
LES PROPRIÉTÉS
ET LES EFFETS
DU CAFÉ.

1780

THE
OFFICE
OF THE
TREASURER
OF THE
UNITED STATES

426

TRAITÉ
SUR
LES PROPRIÉTÉS
ET LES EFFETS
DU CAFÉ,

PAR M. B. MOSELEY,

Docteur en Médecine, Auteur des Observations
sur la Dyssenterie des Indes Occidentales ;

TRADUIT DE L'ANGLAIS,

Sur la troisieme Edition,

PAR M. LEBRETON,

*Inspecteur-Général des Remises des Capitaineries
Royales, de l'Académie Royale des Sciences
d'Upsal, & Correspondant de la Société
Royale d'Agriculture de Paris.*

Avec les Observations sur la culture du Café,
par M. FUSÉE-AUBLET.



A PARIS.

Chez PRAULT, Imprimeur du Roi, quai des
Augustins, à l'Immortalité.

M. DCC. LXXVI.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



A M A M E R E.

MA TRES-HONORÉE MERE,

QUELQUE avantageux que soit à bien des personnes l'usage du Café, tout ce qui est relatif à l'histoire de cette plante précieuse & même aux bons effets qu'elle peut produire, leur paroît de peu d'importance ; du moins leurs notions à cet égard sont ordinairement très-peu étendues. Vous n'avez pas,

MA TRÈS-HONORÉE MÈRE, encouru le même reproche d'indifférence, & votre reconnoissance envers cette boisson s'est manifestée si souvent devant moi en points d'interrogation, que j'ai cru ne pouvoir mieux remplir votre attente que par un ouvrage détaillé sur cette matière. Mon dessein étoit d'abord de mettre sous vos yeux un extrait de ce qui en a été publié de plus intéressant ; mais j'ai trouvé mon travail tout fait dans l'ouvrage que M. MOSELEY a publié en anglois, & dont j'ai entrepris la traduction : vous y verrez que le Café a essuyé des révolutions bien

dignes d'occuper une place dans la grande histoire des sottises humaines ; vous le verrez alternativement proscrit & permis , prôné & méprisé , & convertissant enfin à force de bienfaits , ses persécuteurs en proselytes.

M. MOSELEY ayant négligé de faire mention de M. FUSÉE-AUBLET , qui a cependant publié des choses intéressantes sur le Café , j'ai cru devoir réparer cette omission , en transcrivant ce que l'Auteur François avoit dit avant M. MOSELEY sur le même sujet.

Ce foible hommage que j'ai voulu vous offrir de concert avec mon

viii ÉPITRE D'ÉDICATION.

Frere, & le tribut de reconnoissance que nos vaisseaux chargés à Moka me mettent à même de vous payer chaque année, ne m'acquitteront jamais envers vous, de tous les bienfaits dont je vous suis redevable; mais j'ose me flatter que vous me saurez gré du moins d'avoir cherché une occasion de vous témoigner les sentimens d'attachement & de vénération avec lesquels je suis,

MA TRÈS-HONORÉE MERE,

Votre soumis & respectueux Fils,
F. L E B R E T O N.

P R É F A C E

DE LA SECONDE ÉDITION.

LA premiere édition de ce Traité ayant été favorablement accueillie du Public, nous nous sommes vus dans la nécessité d'en publier une seconde; je la présente aujourd'hui au Lecteur, avec des additions que j'ai cru lui être agréables & utiles. Ce que j'avance dans cet Ouvrage est non-seulement le fruit de ma propre expérience, mais encore de celle de plusieurs personnes dont les lumieres sont connues. J'ai cru devoir recourir à leur témoignage dans une matière où l'on a tant de préjugés à combattre, qu'on ne sauroit y substituer ses propres opi-

nions, sans encourir le reproche de singularité.

En traitant des avantages que le Public retireroit de l'usage général du café, on ne peut se dispenser de réfléchir aussi sur le bénéfice politique qui résulteroit en même tems pour le Royaume, de l'augmentation de cette culture dans les Colonies.

Cet objet très-important même pour les Colons, a la plus grande influence sur la prospérité de nos possessions dans les Antilles, & il exige conséquemment de la part de l'État, une attention particulière.

» Il n'y a que l'homme ignorant
 » & superficiel, dit M. Necker, en
 » parlant des Colonies Françoises, qui
 » affecte de mépriser le produit de
 » nos plantations. « Cette grande

propriété augmente considérablement le revenu de l'Angleterre, & supplée totalement à un des articles les plus utiles, (peut-être même aujourd'hui nécessaire) à la vie. Cependant, plusieurs Colons, quoique ruinés par les malheurs sans nombre dont ils ont été dernièrement les victimes, & accablés sous le poids toujours plus considérable des besoins de l'État, ont, du moins en partie, résisté à tous ces obstacles, par les efforts courageux de leur vertu industrieuse.

C'est au plus ou moins grand nombre de Blancs qu'est dûe la principale sûreté des îles; cette classe d'Habitans est principalement composée de ceux qui cultivent les denrées inférieures d'entrepôt, parmi lesquelles le café est actuellement la principale.

Cette population a toujours été proportionnée à l'augmentation, ou à la diminution de ces entrepôts. On peut citer l'indigo pour exemple : tant que la culture de cette plante a été encouragée à la Jamaïque, & avant qu'on eût mis sur cette substance un impôt si mal imaginé, que la fabrication en fut détruite dans nos Colonies à l'avantage des François, à qui l'on fit passer ainsi cette branche de commerce, il y avoit dans cette île un nombre de Blancs bien plus considérable qu'actuellement, quoiqu'on y recueille cependant, cinq fois plus de sucre & de rhum qu'on ne faisoit alors.

La culture du café exigeant peu de fonds, les gens d'une fortune médiocre sont, par cette raison, engagés

à s'établir dans les îles. Cette branche de culture est une ressource honnête pour l'homme industrieux, dont le commerce n'a pas eu le succès qu'il en attendoit, & pour ceux dont les entreprises plus vastes ont échoué. C'est une occupation facile qui exige peu de travail : des enfans peuvent en faire une bonne partie. Le terrain doit être fec & dans une bonne exposition. Ces plantations peuvent donc être considérées comme favorables à la population.

Le sol qui convient le mieux au café ne peut être employé qu'à la culture de cette plante; de mauvaises terres dont on ne tiroit aucun parti, deviennent par ce moyen aussi avantageuses au propriétaire, que les meilleurs terrains, & elles n'exigent

point , comme ceux-ci , des travaux pénibles qui occasionnent parmi les ouvriers , des maladies souvent mortelles dans les pays chauds.

Un grand nombre de petites familles , vivent de leurs plantations de café ; elles sont dispersées dans les parties intérieures des îles ; elles ont éclairci les forêts & mis en culture les terrains montueux , & ont établi des routes , & des communications très commodes.

Ainsi les Colons vivent en sûreté ; ils peuvent tirer de leurs propriétés le parti le plus avantageux. Les retraites des Nègres Marons sont facilement découvertes ; le pillage & la déprédation sont prévenus , & les rebelles sont privés d'asyle. Ainsi le crédit du Colon & la sûreté du mar-

chand , reposent sur une base solide : on a appaisé ces troubles qui ont si souvent causé du désordre dans les îles , & occasionné la ruine de plusieurs individus , soit des îles , soit de la Métropole , qui a été long-tems privée , en partie , du revenu immense que ces possessions doivent lui rapporter*.

Nous observerons à cette occasion , que dans les plantations de sucre , sources abondantes de richesses pour les propriétaires & pour le Gouvernement , on n'emploie pas assez de Blancs pour la sûreté intérieure , & pour prévenir ou punir la

* On a trouvé , par le relevé fait en 1781 , que les droits & impôts se montoient annuellement , environ à 1,344,312 livres sterling , pour le seul produit de la Jamaïque.

révolte des Negres. Comme la main-d'œuvre est simple, on se repose entièrement de ce travail sur les esclaves; & quoiqu'il y ait à la Jamaïque une loi qui ordonne, sous peine de trente livres *sterling* d'amende, par an, en cas de contravention, qu'il y ait un Blanc, au moins, par trente esclaves pour les diriger, ou du moins pour les surveiller; cette loi est souvent violée, ou bien on aime mieux se soumettre à l'amende, parce que les domestiques Blancs sont peu économes, & que leur nombre, quoique plus petit que ne l'exige la loi, suffit cependant pour veiller à la culture & à la fabrication du sucre.

La culture des denrées inférieures d'entrepôt, est cependant, comme

nous l'avons déjà observé , nécessaire à la vraie existence des Colonies où l'on cultive le sucre ; & je suis persuadé qu'elle leur rapportera plus de bénéfice, qu'on ne l'imagine présentement. C'est alors qu'il y aura un champ ouvert au patriotisme des Colons ; *l'amor patriæ* n'aura plus d'obstacles à surmonter , & ne sera plus traversé par l'ingratitude. C'est là sans doute une occasion de donner des preuves de son amour pour la patrie , & de rendre aux hommes , un service qui ne doit point être oublié : & tant qu'un PENRHYN , un LONG & un EDWARDS démontreront avec cette clarté & cette profondeur qui caractérisent leurs écrits , de quelle importance sont pour la nation , les plantations de sucre ; il y aura peu

de personnes, du moins dans l'administration de ce Royaume, qui ne soient convaincues qu'un sujet d'Angleterre qui exerce son industrie à treize cents lieues de sa patrie, ne serve aussi utilement l'Etat, & ne soit aussi digne de sa protection, qu'un Gentilhomme de Province, qui abandonne ses chiens-de-chasse pour donner pendant l'hiver une ou deux fois son suffrage silencieux, & qui se retire le reste de l'année à ses *champs Sabins*, pour y vivre dans la paresse & dans l'ignorance.

M. le Chevalier Nicolas LAWS fut le premier qui planta le café à la Jamaïque; mais comme il mourut trois ans après, en 1731, il n'eut pas la satisfaction de voir les progrès considé-

rables que cette culture y a faits depuis.

Plusieurs Colons & Marchands de cette île, protégerent cette entreprise, en 1732; persuadés qu'elle deviendrait, avec le tems, d'une grande importance, & que le café seroit une production d'entrepôt excellente, ils souscrivirent pour la somme de 220 livres sterling 10 shillings, qu'il leur en coûta pour solliciter un arrêt du Parlement, afin de diminuer les impôts du pays, sur l'importation du café de la Jamaïque dans la Grande-Bretagne. Ils étoient dans ce tems-là de 10 livres sterling par cent pesant. Comme cette circonstance est peu connue à présent, je fais avec empressement cette occasion de consigner ici les noms des Souscripteurs, &

de rendre ainsi à leur mémoire une partie de l'hommage qui leur est dû comme bienfaiteurs de la Colonie, & comme vrais patriotes.

LONDRES, 1732.

Liste des personnes qui ont souscrit, & remis à M. Roger Drake & Compagnie, les sommes ci-dessous mentionnées, pour les frais d'un arrêt du Parlement, pour encourager les plantations de café dans l'île de la Jamaïque.

| | l. s. d. | |
|----------------------------------------|----------|----|
| John Ascough, Esq..... | 10 | 10 |
| Thomas Beckford, Esq.... | 10 | 10 |
| James Dawkins, Esq..... | 10 | 10 |
| M ^{rs} Drake, Pennant & Long. | 21 | 0 |
| Henry Dawkins, Esq..... | 10 | 10 |

P R É F A C E. xiiij

| | | |
|--------------------------------------|----|----|
| Thomas Fish , Esq..... | 10 | 10 |
| M. James Fitter ,..... | 5 | 5 |
| Cope Freeman , Esq..... | 10 | 10 |
| John Gibbon , Esq..... | 10 | 10 |
| M. John Gregory ,..... | 5 | 5 |
| Capt. Joseph Hiscox ,..... | 10 | 10 |
| M. Henry Lang & Comp.. | 5 | 5 |
| James Lawes , Esq..... | 10 | 10 |
| John Lewis , Esq..... | 10 | 10 |
| M ^{rs} Susannah Lowe..... | 10 | 10 |
| Samuel Long , Esq..... | 10 | 10 |
| Charles Long , Esq..... | 10 | 10 |
| M ^{re} Mayleigh & Gale..... | 10 | 10 |
| Valent Mumbee , Esq..... | 10 | 10 |
| Favele Peeke..... | 10 | 10 |
| Capt. George Wane..... | 5 | 5 |

Total... 220 l. st. 10 sh.

En conséquence de cette sollicitation , & dans la même année , on

passa l'*Acte 5*, *Geo. II*, ayant pour titre : » Arrêt pour encourager la » culture du café dans les plantations » de Sa Majesté en Amérique. « Il est dit dans le préambule de cet arrêt, que le sol & le climat de la Jamaïque sont très-propres à la culture de cette denrée ; l'impôt, qui étoit auparavant de deux shillings par livre de café provenant des plantations Anglaises, a été réduit par le même arrêt à dix-huit sols sterling, rendu dans la Grande-Bretagne. Cet impôt, qui a été le même pendant plusieurs années, produisoit à l'Etat un revenu annuel d'environ 10,000 liv. sterling. Il y a quelques années que sur la représentation des Colons des Antilles, Lord Jean Cavendish, qui étoit alors Chancelier de

l'Echiquier, consentit à déduire un shilling sur cet impôt. Cette diminution, quoique très-considérable, doit servir de leçon aux Financiers, puisque l'impôt qui n'est aujourd'hui que de six sols sterling par livre, produit une somme près de trois fois plus forte que celle qu'on percevoit, lorsqu'il étoit à dix-huit sols : tant est vraie la maxime, qu'une trop forte imposition trompe toujours l'avidité de ceux qui l'ont établie.

On a supputé qu'un acre * de terre pouvoit contenir onze cens pieds de café ; qu'ils donnoient du fruit dix-huit mois après avoir été semés ; que les arbres continuoient de rapporter l'espace de sept ou huit ans ;

* De 140 perches à 22 pieds.

que chaque arbrisseau , après avoir donné du fruit pour la première fois , produisoit à-peu-près une livre & demie , ou deux livres de café , l'un portant l'autre. L'on a encore supputé que six ou huit domestiques suffisoient pour la conduite de dix ou douze acres , & pour la culture des productions nécessaires à leur nourriture. D'après ce calcul , il est évident qu'un acre de terre , en supposant que le tems ne soit pas défavorable , peut rapporter annuellement depuis 1700 livres pesant , jusqu'à 2200 livres de café , qui , portées au marché , peuvent être vendues depuis 9 livres st. 15 sh. jusqu'à 12 livres sterl. 15 shill. net ; bénéfice qui n'est pas bien considérable ; car il n'est guères que d'un peu plus de cinq shillings par

livre ; & il ne peut l'être davantage , tant que l'impôt fera de six sols par livre. Mais si l'impôt n'étoit pas plus fort que celui qui est actuellement sur le sucre, le profit moyen par arpent seroit d'environ 40 livres sterling par an. Le profit net sur cet article est , à présent , à la Jamaïque à-peu-près égal à celui du sucre ; c'est-à-dire, de 10 à 12 livres sterling par arpent.

En 1752 , l'exportation du café de la Jamaïque , se monta à 60,000 livres pesant. En 1775 , à 440,000 livres. On a raison d'espérer que l'impôt n'étant que de six sols par livre , l'exportation augmentera plutôt qu'elle ne diminuera. Cependant il n'est pas probable que le café devienne jamais un objet de culture

très-étendu dans nos Colonies, à moins que ce même impôt ne soit diminué, ou bien à moins qu'il ne soit défendu de mettre le café étranger en concurrence, dans les villes d'Angleterre, avec celui de la Jamaïque. Les Colons de cette île, après une multitude d'expériences & les efforts les plus louables, ont enfin découvert l'art de cultiver, de nettoyer & de soigner les grains de café; & ils y réussissent si bien, qu'il peut être mis en parallèle avec celui qui croît en Arabie. Quelques échantillons apportés de la Jamaïque ont été jugés même par de bons connoisseurs de Londres, supérieurs au café le plus estimé du Levant.

Il ne m'appartient pas d'examiner si l'on peut prévoir les révolutions

qui peuvent changer la constitution de notre commerce ; mais la Législation Angloise a devant les yeux un sage exemple , dans la manière d'agir des François sur cet objet ; ils protègent & étendent la culture de tout ce qui peut tenir lieu des articles que les Européens vont acheter aux Indes Orientales. Le piment , (*Myrtus arborea aromatica foliis laurinis* ,) appelé en anglois *all spice* , (toute-épice ,) parce qu'il réunit les différentes saveurs du girofle , de la canelle , du genièvre , de la noix muscade & du poivre ; est une épice particulière à la Jamaïque * : & elle

* On a importé annuellement de la Jamaïque en Angleterre depuis 12,000 jusqu'à 15,000 sacs de piment : chaque sac conte-

convient dans un plus grand nombre de circonstances que les épices des grandes Indes, dont elle réunit les vertus. Les différens usages auxquels on employe le piment en Europe sont peu connus de ceux qui le cultivent. Je puis, au moins, leur révéler un secret : c'est que son huile essentielle, colorée avec la racine d'Orcanette pour lui donner l'apparence d'ancienneté, est vendue dans toute l'Europe pour l'huile de clou de girofle*.

noit environ cent livres pesant, payant un impôt de deux sols par livre.

* La saveur principale & dominante du piment est semblable à celle du girofle : son huile se rapporte exactement à celle de cette épice, & va, comme elle, au fond de l'eau ; &, comme celle du girofle, elle réside principalement dans l'écorce.

Le Chevalier HANS SLOANE, dans les *Transactions Philosophiques abrégées*, Tom. II, p. 667, dit que le Piment peut justement être mis au rang des épices les meilleures, les plus douces, les plus tempérées & les moins nuisibles; elle devroit, suivant lui, être d'un usage plus général; elle mérite d'être cultivée préféablement aux autres denrées de cette espèce qu'on retire des grandes Indes; elle les surpasse presque toutes, soit pour aider à la digestion, atténuer les humeurs, échauffer modérément & fortifier l'estomac, chasser les vents, & produire sur les viscères les bons effets qu'on attend ordinairement des épices. Je peux apporter, en mon particulier, un grand nombre de preuves relativement à la supériorité

des épices d'Amérique sur celles des épices du Levant qu'on achète fort cher, & qu'on va chercher bien loin; le Piment, étant une production d'une de nos Colonies, où il croît abondamment, pourroit être réduit à un prix assez modique pour que le pauvre fût à même, dans la Grande-Bretagne, de jouir facilement de ses excellentes propriétés, qui, par la suite, lui seront suffisamment connues.

L'encouragement de tout article qui augmente la correspondance avec nos Colonies, augmente en même tems notre commerce: le paiement des marchandises d'entrepôt des Indes Occidentales se fait dans nos manufactures; leur vente doit augmenter à proportion de la quantité qu'on em-

ploie dans la culture de ce qu'on échange pour eux. Nos îles d'Amérique, sans diminuer nos espèces numéraires, peuvent au contraire nous en fournir pour subvenir à nos besoins dans d'autres parties du monde*. La quantité de vaisseaux & de matelots nécessairement employés pour y porter des subsides, & rapporter des marchandises en Europe, doit être très-considérable. Il faut ajouter encore à ces désavantages une considération politique qui nous apprend qu'en décourageant ainsi nos propres Colonies, nous produirons un effet contraire sur celles des François qui fourniront nos marchés de ce qui

* La Compagnie des Indes paye en espèces le café Moka. Le prix est d'environ 7 livres sterling le cent pesant.

leur manque, au détriment de notre revenu, & appauvriront ainsi nos Colonies.

Ainsi la France par une conduite bien entendue, puisqu'elle a pour base la grande maxime politique, de vendre à tout le monde, & » de ne point » acheter de l'étranger, « ajoute aux richesses naturelles de son pays, tout l'argent monnoyé de l'Europe*.

Je ne fais pendant combien de

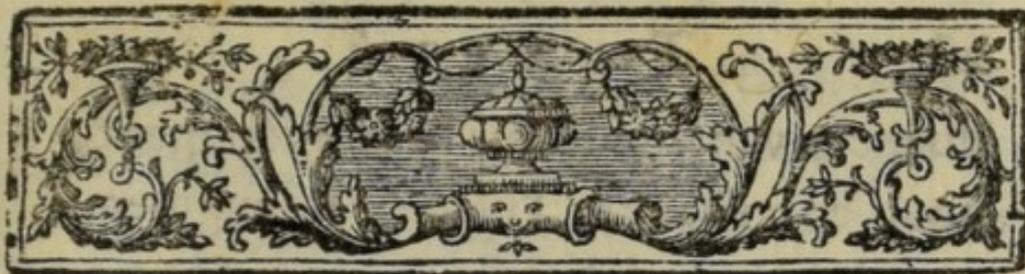
* M. Necker dit qu'il y a présentement en France autant d'espèces numéraires que dans l'Europe entière : qu'il y en a dix fois autant qu'en Angleterre, même en comptant le papier-monnaie, & que la France a acquis pendant l'espace des quinze dernières années 40,000,000 de livres, faisant 1,750,000 l. sterling, qui égalent l'augmentation de la monnaie de tous les États Européens ensemble.

tems nous conserverons notre supériorité sur elle, dans quelques branches de manufacture; mais je crois que ce n'est qu'en imitant son exemple, c'est-à-dire en augmentant le produit de notre sol, en encourageant la consommation des denrées qui peuvent procurer de l'emploi aux Colons nos sujets; que l'Angleterre retirera de cette conduite les mêmes avantages que la France. Nous enrichirons nos Colonies, nous augmenterons leur attachement pour la Métropole; la population nécessaire à la sûreté des Colons, augmentera. Elle accroîtra sa Marine, fortifiera son Gouvernement, & aggrandira son Empire.

Londres, 15 Juin 1785.

temps nous conviendrait nous l'ap-
 préhender sur elle, dans quelques jours
 cher de maintenir, mais je crois
 que ce n'est pas le cas. Les évé-
 nements de la guerre en Angleterre ont été
 d'un de genre tel, en encourageant
 la continuation des guerres, par
 leurs progrès et l'augmentation de
 leur nombre; que l'Angleterre n'est
 jamais venue éprouver les mêmes avan-
 tages que la France. Nous craignons
 tout nos Colons, nous proposons
 tout leur attachement pour la France
 trop; la population, nécessaire à
 la santé des Colonies, augmentera
 Elle accroit en Angleterre, forcé
 du Gouvernement, de régulariser
 les lois.

London, le 25 Juin 1782.



T R A I T É
S U R
L E S P R O P R I É T É S
E T L E S E F F E T S
D U C A F É.

C'EST une opinion généralement reçue que les alimens ont une aussi grande influence sur l'économie animale, que le climat.

Il est donc de la plus grande importance de s'occuper de tous les objets qui ont rapport à la diététique ; & de s'attacher à connoître les substances, dont l'emploi seroit dangereux, pour les faire rejeter, & celles qui ont une in-

fluence avantageuse sur le tempérament, pour en répandre l'usage, & augmenter ainsi le nombre de nos jouissances.

Dans cette idée, je me hazarde à soumettre au public quelques observations sur les propriétés & les effets du café, considéré comme aliment & comme médicament.

Cette denrée n'a été jusqu'à présent, en Angleterre, qu'un objet de luxe; à peine du moins l'a-t-on considéré dans ses rapports avec l'intérêt public; mais le Gouvernement ayant sagement observé que cette production de nos îles étoit renchérie par nos propres sujets, a dernièrement diminué l'impôt sur l'importation du café des Colonies; ce qui a facilité l'acquisition de cette denrée. Il y a apparence que la consommation en deviendra d'autant plus considérable, que l'usage n'en est rien moins que dangereux, & qu'elle n'est sujette à aucune altération. Ainsi il y a lieu d'espérer qu'il se répan-

dra dans les campagnes, & qu'il deviendra, pour la plus grande partie du peuple, une ressource précieuse dans un grand nombre de circonstances.

La plante, les grains & la boisson qui en est faite, portent communément le même nom. Les Egyptiens nomment la boisson, dont nous parlons, *elkarie*; les Persans *cahwa*; les Arabes *cachua* & *coava*; les Turcs *chauve*, & *cahue*; d'où tirent leur origine *caphé*, *café*, *coffi*, *coffee* & *coffea*, noms sous lesquels cette boisson est généralement connue en Europe.

Plusieurs Auteurs*, & particulièrement

* Auteurs qui, suivant M. *Moseley*, ont donné la description botanique du café.

Bon. Alpin. de Plantis Ægypti, cap. 16.

Bon vel Ban arbor. J. Bauhin, 422.

Evonymo similis Ægyptiaca fructu baccis Lauri simili. C. Bauhin; Pinax Theat. Botanic. 428.

Bon vel Ban ex cujus fructu Ægypti po

le Chev. Hans Sloane, dans les Trans. Ph. N^o. 208, p. 63; le Docteur Browne, dans son Histoire Naturelle de la Jamaïque; & M. Ellis en 1774, ayant déjà donné la description botanique du café & n'ayant laissé presque rien à désirer sur la culture & sur l'histoire de cette plante, il paroît inutile de nous arrêter sur ces mêmes objets. Cet essai

tum Coava conficiunt. Pluken. Phytog. 272.

Coffee frutex, &c. Raij. histor. Plant. t. 2, p. 1691.

Jasminum Arabicum cujus fructus Coffy dicuntur. Boerhaave, Ind. P. 2, p. 217.

Bon arbor cum fructu suo Buna. Parkinson, Theatr. Botan. 1622.

Jassaminum Arabicum, Lauri folio, cujus semen apud nos *Café* dicitur. Jussieu, Mém. de l'Acad. 1713, p. 388, t. 7.

Arbor Yemenis, fructum Coffe ferens, &c. &c. Duglas.

Jasminum Arabicum, castaneæ folio, flore albo odoratissimo. Till. Pis. 87. t. 32.

Coffea Arabica, floribus quinquefidis dispersis. Linn. Spec. Plant. ed. 2. p. 245.

renfermera cependant quelques traits relatifs à l'histoire de cette plante, qui est remarquable, non-seulement parce que son usage a été adopté universellement dans le Levant, mais encore parce qu'il s'est perpétué, malgré le caprice du goût, la violence des loix & l'austérité de la religion qui s'étoient réunies pour le proscrire.

Le détail suivant puisé dans un Auteur Arabe, mettra le Lecteur au fait des révolutions qui s'élevèrent à l'occasion du café & des préjugés qui en combattirent l'usage chez les Mahométans. Quoiqu'on y trouve quelques idées plaisantes, & des opinions contradictoires alors adoptées sur le café, ce détail pourra cependant être intéressant pour les personnes qui aiment à réfléchir sur les bagatelles qui agitent souvent avec violence de grandes sociétés; & qui pensent que les Etats aussi-bien que les individus, peuvent être sérieusement ridicules & égale-

ment exposés à une illusion passagere. On y verra aussi que le café qui après tant d'efforts surmonta enfin tous les obstacles que lui opposoient les Médecins, fut bien près d'être défendu par *l'Alcoran*; mais que la querelle entre *l'Alcoran* & le café finit en quelque sorte par un accommodement.

» KHAIR BEG, Gouverneur de
 » la Mecque, sous le *Sultan* d'Egypte,
 » n'avoit jamais pris de café. Un jour
 » en sortant de la Mosquée, après la
 » priere du soir, il vit près de la porte
 » plusieurs personnes assemblées qui
 » prenoient du café, pour passer la nuit
 » en prières; il en fut très-offensé, parce
 » qu'il crut d'abord qu'elles buvoient du
 » vin. Mais il fut fort étonné lorsqu'on
 » lui expliqua les vertus de cette li-
 » queur, & qu'il apprit qu'on en fai-
 » soit déjà un assez grand usage à la
 » Mecque, & qu'elle avoit la propriété
 » d'exciter la gaité: mais comme il

» étoit dans l'idée que le café étoit en-
» nivrant, ou au moins d'une nature
» propre à faire commettre des ac-
» tions défendues par la loi, il or-
» donna à ces personnes de sortir de la
» Mosquée, avec défense de s'assembler
» à l'avenir dans un pareil lieu pour une
» occasion semblable: il convoqua le
» lendemain une assemblée où siégèrent
» les Magistrats, les Docteurs de la loi,
» les Prêtres & les hommes les plus
» éminens de la Mecque, auxquels il
» communiqua ce qu'il avoit vu la nuit
» précédente; ajoutant qu'il étoit in-
» formé que ces abus arrivoient fré-
» quemment dans les cafés publics,
» & qu'il désiroit d'avoir leurs avis
» sur les moyens d'y remédier.

» Les Docteurs convinrent que les
» cafés publics avoient besoin de Ré-
» glemens, comme contraires à la loi du
» pur Mahométisme; & ils déclarèrent
» relativement au café, qu'il étoit né-
» cessaire d'examiner s'il étoit perni-

» cieux au corps ou à l'esprit, & qu'il
» falloit conséquemment prendre sur
» ce sujet, l'avis des Médecins.

» Le Gouverneur fit venir deux Per-
» sans qui étoient frères, & les plus il-
» lustres Médecins qui fussent alors à
» la Mecque; l'un deux écrivit même
» contre l'usage du café, craignant
» peut-être (dit notre Auteur) pour
» ses intérêts; quoi qu'il en soit, ils
» ne manquèrent pas de publier que le
» café étoit froid, sec, & nuisible à
» la santé.

» Un Docteur de l'assemblée ré-
» pliqua, que Bengiaslah, ancien Mé-
» decin Arabe très-renommé, avoit dit
» que ces grains étoient chauds & secs,
» & conséquemment qu'ils ne pouvoient
» pas avoir les qualités qu'on leur at-
» tribuoit maintenant.

» Les Médecins Persans répondirent
» que B E N G I A Z L A H ne se con-
» naissait point en café; ils signifièrent
» que quoiqu'il fût mis au rang des

» choses indifférentes, ou dont chacun
» peut faire un libre usage, il étoit
» cependant propre à conduire à des
» actions illicites; & que, dans cette
» alternative, il valoit mieux le pro-
» hiber.

» Cette décision gagna tous les suf-
» frages; & plusieurs des convoqués
» même, soit préjugé ou faux zèle, af-
» firmèrent que le café avoit en effet
» troublé leur cerveau: un des assis-
» tans soutint qu'il enivrait comme
» le vin; ce qui fit rire toute l'assem-
» blée; parce qu'un pareil jugement
» supposoit qu'il s'étoit mis à même
» de faire la comparaison, & qu'il avoit
» conséquemment bû du vin; ce qui
» est expressément défendu par la Re-
» ligion Mahométane. On lui en fit la
» question, & il eut l'imprudence de ré-
» pondre affirmativement: il fut con-
» damné, sur cet aveu, à la bastonnade,
» peine qu'on inflige pour un tel
» crime.

» Le café cependant fut prohibé dans
» la Mecque, comme une chose dé-
» fendue par la loi, malgré l'opinion
» du Mufti qui s'opposa à cette défen-
» se; mais cette rigueur ne dura pas
» long-tems; le *Sultan* d'Egypte loin
» d'approuver le zèle imprudent du
» Gouverneur de la Mecque, fut sur-
» pris qu'il eût osé condamner dans
» cette ville une chose si estimée au
» *Caire*, où plusieurs Docteurs de bien
» plus grande réputation que ceux de
» la Mecque, n'avoient rien trouvé de
» contraire à la Loi, dans l'usage du
» café.

» Le Sultan ordonna pour cet effet
» au Gouverneur de la Mecque, d'an-
» nuler sa prohibition, & de n'em-
» ployer son autorité que contre les dé-
» sordres, s'il en arrivoit dans les ca-
» fés publics; ajoutant, que quoiqu'il
» fût possible d'abuser des meilleures
» choses, même de l'eau de la fontai-
» ne *Zeruzem*, dans le Temple de la

» Mecque, si estimée de tous les Mu-
» sulmans, ce n'étoit pas une raison de
» les interdire.

» Les deux Médecins qui jouèrent
» un si grand rôle dans la prohibition
» du café, eurent une fin malheureuse.

» Après la réhabilitation, s'il est per-
» mis de s'exprimer ainsi, du café à
» la Mecque, il y fut prohibé de nou-
» veau, & de nouveau rétabli.

» Le *Sultan* d'Égypte consulta les
» Docteurs de la loi sur cette affai-
» re; ils donnèrent leurs opinions par
» écrit, & prouvèrent par de bonnes
» raisons la sottise & l'ignorance de ceux
» qui avoient porté cette condamna-
» tion: ce qui mit le café plus en vo-
» gue qu'il n'avoit jamais été au *Caire*;
» cependant il s'éleva encore des trou-
» bles dans cette grande ville à ce sujet.

» Dans l'année 1523, un Médecin
» scrupuleux soutint que le café entê-
» toit, & qu'il étoit nuisible à la santé;
» il demanda s'il ne vaudroit pas mieux

» le prohiber que de le permettre :
» aucun de ses confrères ne fut de
» son avis ; parce qu'il étoit facile
» de s'appercevoir que le café n'avait
» pas les mauvaises qualités qu'il lui at-
» tribuoit ; c'est pourquoi son avis n'in-
» flua en aucune maniere sur une ha-
» bitude si universellement contractée.

» Mais dix ans après, un Prédicateur
» se déchaîna si fort contre l'usage du
» café, qu'il prétendoit devoir être re-
» gardé comme une chose prohibée par
» la loi, que la populace, excitée par
» ses discours, entra avec violence dans
» les cafés publics, cassa les tasses & les
» soucoupes, & maltraita les personnes
» qui s'y trouvoient.

» Alors il se forma deux partis dans
» la ville: l'un soutenoit que le café
» étoit prohibé par la loi; l'autre qu'il
» ne l'étoit pas. Mais le Juge en chef
» convoqua une assemblée de tous les
» Docteurs, pour connoître leurs opi-
» nions sur cette discussion: ils déclara-

» rèrent tous unanimement que cette
» question avoit été décidée, en faveur
» du café, par leurs prédécesseurs; qu'ils
» étoient tous du même sentiment
» qu'eux; & qu'il étoit seulement né-
» cessaire de réprimer l'ardeur extrava-
» gante des zélateurs & l'indiscrétion des
» prédicateurs ignorans: le Juge qui pré-
» sidoit à cette assemblée fut de cette
» opinion; & ordonna sur le champ
» qu'on servît du café à tous les mem-
» bres assemblés; il en prit lui-même:
» cet exemple appaisa toutes les que-
» relles, & le café en devint plus à la
» mode qu'auparavant.

» Le goût s'en répandit si généra-
» lement & fut porté si loin à Con-
» stantinople, que les *Imans* & les Offi-
» ciers des Mosquées se plaignirent que
» leurs temples étoient déserts, tandis
» que les cafés étoient toujours pleins.
» Les Dervis & les Prêtres s'élevèrent
» conséquemment avec force contre
» le café, & cherchèrent à le décrier.

» Ils prétendirent que l'usage en étoit
» non-seulement illicite, mais que c'é-
» toit encore un plus grand péché d'al-
» ler dans un café, que de boire du
» vin.

» Après beaucoup de bruit & de
» paroles, les Prêtres s'unirent pour
» obtenir une interdiction solennelle
» de cette liqueur, soutenant que le
» café grillé ou rôti étoit une espèce
» de charbon, & que toute chose ayant
» la plus petite relation avec le char-
» bon, étoit défendue par la loi. Ils
» dressèrent, à cet effet, une requête
» en forme, qu'ils présentèrent au
» *Mufti*, le priant de vouloir bien y
» répondre, conformément à la fonc-
» tion de sa place. Le *Mufti*, sans se
» donner la peine d'examiner si une
» telle opinion trouveroit des opposans,
» se déterminâ d'après l'avis des Prê-
» tres, à prononcer que le café étoit
» prohibé par la loi de Mahomet.

» Tous les cafés publics furent im-

» médiatement fermés dans Constan-
» tinople, & les Officiers de Police
» donnèrent des ordres pour empêcher
» qu'on ne prît de cette liqueur de
» quelque manière que ce fût.

» Cependant malgré la rigueur avec
» laquelle ces ordres furent exécutés,
» on ne put parvenir à en détruire
» l'usage secret. AMURATH III, sous
» le règne duquel cette prohibition
» arriva, toléra un peu l'usage d'une
» boisson si agréable, qui n'étoit pas
» autrefois regardée comme contraire
» à la Religion. Il permit qu'on en
» prît dans des maisons particulières ;
» cependant le goût pour le café s'ac-
» crut de plus en plus. Les Officiers
» de Police voyant enfin que leurs
» efforts pour le proscrire étoient inu-
» tiles, permirent, moyennant une
» certaine somme, qu'on vendît cette
» boisson, pourvu que ce ne fût pas
» en public. Ainsi on souffrit qu'on en

» bût dans des maisons, pourvu que
 » les portes en fussent fermées.

» Il ne s'en fallut guères qu'on n'é-
 » tablît peu-à-peu des cafés publics.
 » Il arriva qu'un nouveau *Muphti*,
 » moins scrupuleux, mais plus sage
 » que son prédécesseur, publia que le
 » café ne devoit pas être regardé
 » comme un charbon, & qu'en consé-
 » quence la liqueur qu'on en faisoit
 » n'étoit pas défendue par la loi. Après
 » cette déclaration, les fanatiques, les
 » prédicateurs, les Médecins, les Gens
 » de Loi & le Muphti même, loin de
 » se récrier contre le café, en adop-
 » tèrent eux-mêmes l'usage; & leur
 » exemple fut généralement suivi par
 » la Cour & la Ville*.

Le café, quoique originaire de l'*Arabie heureuse*, étoit en usage en Afri-
 que & dans la Perse, bien long-tems

* Voyage dans l'Arabie heureuse, p. 282,
 296. Ed. Amst. 1716.

avant que les Arabes en eussent fait une boisson*.

Vers le milieu du quinzième siècle, le *Muphti* d'Aden, ville de l'Arabie heureuse, voyageant dans la Perse, y vit employer cette boisson; &, à son retour, il la fit connoître dans son pays.

C'est depuis cette époque, qu'on a donné toutes ces relations authentiques de l'usage diététique du café; l'enthousiasme, il est vrai, a porté quelques admirateurs de cette graine à prétendre qu'on en connoissoit les vertus dans les siècles les plus reculés, & à supposer que c'étoit le *Népenthe* que reçut HÉLÈNE d'une Dame Egyptienne, & qui est si vanté par HOMÈRE, comme propre à calmer l'esprit, dans l'état le plus violent de la colère, de l'affliction & du malheur.

* Voyez un Manuscrit Arabe, dans la Bibliothèque de Sa Majesté Très-Chrétienne, N°. 944.

D'Aden, il se répandit dans toute l'Arabie, & dans les autres parties de l'Empire Ottoman. Il commença à être en crédit à Constantinople sous Soliman le Grand, l'an 1554; & environ un siècle après, on l'adopta à Londres & à Paris.

Les vertus de cette liqueur, qui dispose à la joie, opérèrent dans Constantinople quelques heureux effets au préjudice du despotisme; elle dissipa l'engourdissement qu'avoient causé aux Turcs leurs excès vicieux. Elle excita leurs esprits affoiblis par la dépravation de leurs mœurs; & les disposa à cultiver différentes connoissances; ce qui est un crime capital dans tout Gouvernement qui ne tolère qu'une obéissance silencieuse.

Ricault remarque que pendant la guerre de Candie, sous la minorité de Mahomet IV, lorsque les affaires Turques étoient dans une situation critique, le *Visir* Kupruli supprima les

» cafés , quoiqu'il permît les cabarets :
 » les premiers favorifant une récréa-
 » tion intellectuelle , & quelques spé-
 » culations fur les affaires d'Etat , que
 » le *Visir* croyoit prudent de prévenir ;
 » les autres , au contraire , ne donnant
 » lieu de craindre aucun de ces pré-
 » tendus inconvéniens. Cet Édit fa-
 » meux n'eut d'autre effet relatif que
 » de diminuer le revenu ; car le goût
 » qu'on avoit pour le café ne fit qu'aug-
 » menter par cette perfécution poli-
 » tique , comme cela avoit eu lieu pré-
 » cédemment par les tracafferics de la
 » Religion. «

Ce qui peut paroître étrange , c'est
 que le café , après fon introduction en
 Angleterre , éprouva fous Charles II
 les mêmes difficultés qu'il avoit eu
 à furmonter en Turquie , fous Amu-
 rath & Mahomet. On trouva que les
 cafés devenoient des aflemblées trop
 confidérables ; & pour cette raifon ,

on les défendit, comme des séminaires de sédition*.

Ray a observé que la partie de l'Arabie qui produisoit du café en si grande abondance, pouvoit avec justice être nommée heureuse**, vu la quantité prodigieuse de ce *trésor précieux* qu'on exporte en Turquie, en Barbarie & en Europe***; on dit que dans Constantinople seulement, on en use pour une somme plus considérable que celle qu'on dépense à Paris pour le vin.

Il ne fut guères possible aux Euro-

* Année 1675.

** Le royaume d'Yemen.

*** L'Abbé Raynal dit qu'on exporte présentement de l'*Arabie heureuse*, par an, 12,550,000 livres pesant de café, qui, à 14 sols la livre, produisent à cette contrée 8,785,000 livres tournois (384,308 liv. sterling 15 shillings). Les Compagnies Européennes achètent environ 3,500,000 livres pesant de cette denrée.

péens de se procurer des caffiers vivans, ou d'en obtenir par graines que fort long-tems après qu'il fût devenu un objet de commerce ; les graines exportées étant sèches & non-convenables à la propagation.

On dit que ce fut un François des environs de Dijon qui en fit le premier, en 1670, l'expérience avec succès. Les arbres provenant des graines qu'il avoit semées, produisirent du fruit, mais fade & insipide, & il n'en tira aucun parti intéressant.

Suivant Boerhaave, ce fut un Gouverneur Hollandois qui, le premier, se procura des baies récentes de café, qu'il sema à *Batavia*; il envoya en 1690 un pied de cet arbre à Amsterdam; d'où sont venues ces graines, qui ont depuis fourni tout ce qui est cultivé à présent aux Indes Occidentales.

En 1714, les Magistrats de Hollande firent présent à Louis XIV d'un pied

de café, qui, sortant du Jardin d'Amsterdam, fut mis dans celui de Marli.

Les Hollandois, en 1718, commencèrent à cultiver le café à Surinam; en 1727, les François en firent autant à la Martinique, & les Anglois à la Jamaïque en 1728.

Le premier pied fut introduit à la Jamaïque par M. Nicolas Laws, & planté à *Townwell Estate*, appelé aujourd'hui *Temple-Hall*, appartenant à M. Luttrell. Tout le monde fait combien la propagation s'en est étendue aux Indes Occidentales depuis cette époque; ainsi il est inutile d'en parler ici.

Quelques Ecrivains pensent qu'il y a plusieurs sortes de café *; mais les différences qu'il présente ne procèdent que du sol, de la culture & du soin qu'on en prend.

Si on sème le café dans un sol sec,

* Geoffroy; &c.

& dans une exposition chaude, aux îles des Indes Occidentales; si, lorsque les arbres ont atteint certain âge, on recueille les graines en maturité, avec soin & propreté; si on les tient sèches, elles seront petites, comme celles qui viennent d'Arabie; & même, si on les garde un tems convenable avant que de s'en servir, elles auront le fumet & la bonté de celles qu'on importe de Mocka.

Mais le tems & le travail nécessaires pour obtenir du café de la meilleure qualité, ont rebuté nos Colons qui ne peuvent sacrifier à cette culture qu'une médiocre dépense; parce que jusqu'à présent le profit de la vente a été trop peu considérable. C'est pourquoi la quantité, & les grosses graines des jeunes arbres, d'un sol fertile & qui n'exige que peu de travaux, ont plutôt tourné à leur avantage que la qualité.

Quand le café a acquis toute la qualité que le Colon est en pouvoir de

lui donner, il est encore très-important de l'embarquer pour l'Europe avec le plus grand soin. On ne doit pas le mettre dans les endroits du vaisseau où l'humidité pourroit l'endommager. Il est étonnant combien ce grain est disposé à s'imprégner des exhalaisons des autres corps. Le rum, par exemple, s'il est placé trop près du café, en gâte le fumet.

On dit qu'un vaisseau venant des Indes, il y a quelques années, eut toute sa cargaison de café gâtée *, parce qu'il avoit à bord plusieurs sacs de poivre. Les François portent, à cet égard, l'attention plus loin que les Anglois; ils n'oublient rien de tout ce qui peut être avantageux à leur café. Mais si leur café est supérieur au nôtre, c'est sur-tout l'effet du plus grand encouragement. L'industrie & le génie des Colons François ont été protégés,

* *Miller,*

Les nôtres ont été détournés par un impôt qui empêche la consommation de cette denrée. Ainsi l'esprit de culture a été contrarié, l'amélioration retardée, & conséquemment la production a été bien au-dessous de ce qu'elle auroit dû être.

L'analyse chymique du café démontre qu'il possède une grande portion d'acide; un extrait * gommeux, résineux & astringent; beaucoup d'huile **, du sel fixe *** & du sel vola-

* *Newman* en a obtenu huit onces, d'une livre de café brûlé, soumis à des menstrues aqueux & spiritueux.

** *Bourdelin* a retiré six onces six dragmes d'huile, de deux livres & demie de café brûlé: & *Houghton* (*Trans. Phil.*) deux onces quatre dragmes & deux scrupules d'une livre de café non brûlé.

*** *Lefèvre*, *Newman*, *Lemery* & *Bourdelin* ont obtenu neuf dragmes & demie de sel fixe, de deux livres & demie de café brûlé.

til *. Tels sont les principes d'où dépendent ses qualités en Médecine.

En le torréfiant , on le délivre , non seulement de ces principes , ou bien on les rend solubles dans l'eau , mais on lui donne encore une qualité qu'il ne possède pas dans son état naturel.

Le feu détruit son goût de crudité & la partie aqueuse de son mucilage ; il le déponille de ses propriétés salines , & rend son huile *empyreumatique* ; d'où provient cette odeur piquante , & ce fumet qui excite à la gaîté.

Le feu agit sur les huiles végétales de la même manière que sur les viandes grillées qui acquièrent ainsi cette odeur agréable , si propre à exciter l'appétit.

On a essayé de rôtir , en guise de café , des fèves , des pois , du froment

* *Floyer & Bourdelin* en ont obtenu un sel volatil faisant une forte effervescence , avec l'acide marin.

& du riz, avec des amandes : mais l'huile que fournissent ces différentes substances n'approche point, pour la délicatesse, de celle que donne le café. Le feu convertit celle-ci en un empyreume particulier, d'où, comme nous venons de le dire, provient l'odeur piquante & le fumet qui rendent cette liqueur si agréable.

On doit apporter les plus grandes précautions dans la manière de rôtir le café : **DUFOUR** remarque que les vertus & le bon goût de ce breuvage dépendent de cette première opération ; il perd le plus souvent toutes ses qualités par la méthode ordinaire. **BERNIER** dit, qu'étant au grand *Caire*, où le café est fort en vogue, les meilleurs connoisseurs l'assurèrent, qu'il n'y avoit dans cette grande ville, que deux hommes capables de bien préparer cette liqueur.

Le café, s'il n'est pas assez rôti, perd de sa qualité, & charge & op-

presse l'estomac : s'il l'est trop, il devient fade, aigre, & prend un goût de brûlé défagréable ; il échauffe, & agit comme astringent *.

Le café, aussi-tôt après avoir été rôti, doit être enfermé, jusqu'au moment où l'on veut l'employer ; il perdrait, sans cette précaution, ses vertus, sa qualité volatile & son fumet.

Quatorze livres pesant de café crû sont ordinairement réduites à onze livres dans les cafés publics, après qu'elles ont été rôties, pour lesquelles le Négociant paye sept sols & demi, à la taxe de cinq shillings pour chaque cent pesant **. On doit rôtir plus ou moins le café, suivant son âge & sa qualité, & sa réduction varie alors. Il faut se restreindre, à cet égard, à des règles plus exactes que celles que l'on

* Cetera bonitas Caovæ præcipuè dependet à curiosâ & exquisitâ tostione, « RAY.

** A Londres.

suit ordinairement. Par exemple, si on mêle différentes sortes de café ensemble, comme chacune exige un degré différent de chaleur pour être rôtie bien à point, la boisson fera moins délicate & moins agréable que si elle n'eût été faite qu'avec une seule sorte de café. Il n'est guères possible d'en avoir qui réunisse toutes les qualités qu'on desire, à moins qu'on ne le fasse rôtir chez soi avec les précautions que nous avons indiquées.

Le café, bien préparé, agit sur l'estomac, comme un excellent tonique & un très-bon fortifiant; ce qui est prouvé par l'effet immédiat qu'il produit sur ce viscère, lorsqu'il est surchargé de nourriture, affadi par de mauvaises digestions, ou affoibli par l'intempérance.

Il convient particulièrement aux personnes dont l'estomac est naturellement foible. Il leur fait éprouver une sensation agréable; il accélère le cours

de la digestion ; il corrige * les crudités ; il fait passer la colique & dissipe les flatuosités.

A sa vertu stomachique il joint l'avantage de répandre une chaleur agréable qui convient aux esprits animaux ; il dissipe la non chalance & la langueur ** chez les personnes dont le genre nerveux est affoibli par l'excès, par la fatigue ou une conduite irrégulière.

* Nous n'entendons pas clairement ce que c'est que le cours de la digestion dans le corps ; mais nous pouvons conclure avec *Spalanzani* que la digestion artificielle faite hors du corps sans l'assistance du fluide gastrique, n'a aucun rapport avec la digestion. Qui ne croiroit pas, à cause du désagrément qu'on éprouve à boire du vin mêlé dans du café, qu'il en résulteroit des effets désagréables ? L'expérience prouve le contraire. Cette conformité dans l'estomac est l'effet d'un pouvoir naturel que l'art ne peut imiter.

** *Baglvi.*

Les maladies occasionnées par l'intempérance ont ordinairement leur siège dans l'estomac ; quand cet organe est affecté , au lieu de donner aux alimens la préparation nécessaire pour que les veines lactées puissent transmettre aux différentes parties du corps des sucs doux & salubres propres à l'économie animale , il devient au contraire la source de plusieurs maladies & la cause d'un dépérissement total.

La chaleur & la force du café le rendant propre à atténuer les fluides visqueux , & à accélérer la circulation , on s'en est servi avec grand succès dans les fleurs-blanches , l'hydropisie , dans les maladies des *vers* , dans le coma , l'anasarque & plusieurs autres indispositions occasionnées par une nourriture mal faite , ou par le défaut d'exercice , la foiblesse des fibres , & la suppression de transpiration.

Les bons effets du café dans le vertige , la léthargie , le catharre , & les

maux de tête , occasionnés par l'obstruction des vaisseaux capillaires, sont constatés par une très longue expérience *. Il est contre-indiqué dans certains cas d'apoplexie; mais alors on le fait prendre avec succès en lavement. Malebranche a guéri de cette manière une personne attaquée d'apoplexie **.

Personne n'ignore l'utilité du café dans le mal de tête; sa vapeur est quelquefois bonne pour en appaiser les couleurs. Dans les Indes Occidentales, où les maux de tête violens, tels que la céphalalgie, l'hémicranie & le clavus sont plus fréquens & plus cruels qu'en Europe, le café est le seul remède

* La tête est la partie de tout le corps sur laquelle le café a le plus d'action; l'usage ordinaire de cette boisson est un moyen presque infaillible de prévenir l'apoplexie, la paralysie, la léthargie & presque toutes les autres maladies soporeuses. *De Blegny*, page 180.

** *Hist. de l'Acad. des Sciences*, 1702.

auquel on ait recours dans ces différens cas. On employe quelquefois les opiatiques dans les mêmes circonstances ; mais le café a , de plus que l'opium , l'avantage de pouvoir être pris sans inconvénient dans les maux d'estomac ; les femmes , qui sont les plus exposées à ces indispositions , peuvent en faire usage en tous tems ; il dissipe les congestions d'humeurs & les obstructions qui sont les causes très-fréquentes de ces indispositions , que l'opium aggrave , comme on fait , lorsque le soulagement momentané qu'il procure a cessé*.

* Ego cùm Lugduni-Batavorum studiis operam darem, per totum annum Cephalæa miserè laboravi, & postquàm potui copiosè Tée, & præcipuè quidem *Coffee* quotidie fumendo assuevi, & semper immunis ab eâ vixi, non tantùm sed ab omni alio incommodò, quamvis antea ita vixerim, ut mortis haberet vices lenta quæ trahebatur mihi vitage mententi, qui per totum quinquennium cum longâ morborum serie acriter conflictavi. RAY.

On l'emploie dans toutes les obstructions des viscères, à cause de ses qualités excitatives & détersives. Il aide les sécrétions; il provoque les menstrues, & il appaise les douleurs occasionnées par le retard de cette évacuation. Personne n'ignore qu'en Amérique, les femmes sont très-sujettes à la chlorose & à la suppression des mois; soit que ces maladies reconnoissent pour cause la variation du tems, soit qu'elles dépendent du peu de soin que les femmes y prennent d'elles-mêmes; il est certain qu'on en guérit un très-grand nombre par l'usage seul du café pris très-fort & très chaud à déjeuner, & suivi d'un bon exercice *.

* » Utuntur tamen ejus decocto ad roborandum ventriculum frigidiorum, adjuvandamque concoctionem, & non minus ad auferendas à visceribus obstructions; in timoribusque hepatis lienisque frigidis, & antiquis obstructionibus, feliciori cum successu decoctum multos dies experiuntur. Quod etiam

Les personnes chargées de surveiller les plantations en Amérique, ainsi que les autres qui s'y occupent des différens objets de culture, & qui sont exposées aux rosées du matin & du soir, prennent, comme un excellent préservatif, une tasse de café avant d'aller à la campagne: il fortifie leur estomac, & elles s'occupent ainsi sans inconvénient des travaux relatifs à l'Agriculture, & spécialement des défrichemens; elles font aussi impunément leur résidence dans des lieux humides, ou dans le voisinage d'une eau stagnante. Ceux qui

uterum maximè respicere videtur, ipsum enim excafcit, obstructionesque ab eo aufert, sic enim in familiari usu est apud omnes Ægyptias, Arabasque mulieres, ut semper, dum fluunt menses, ipsorum vacationem, hujus decocti ferventis multum paulatim sorbillantes adjuvent, ad promovendos etiam, in quibus suppressi sunt, usus hujus decocti, purgato corpore multis diebus, utilissimus est. « *P. Alpin. lib. 16.*

se livrent inconsidérément à l'intempérance, trouvent dans le café un très-bon restaurant; c'est encore un bon remède contre la nausée & la foiblesse, & contre cet état de désordre qui suit toujours l'usage immodéré des liqueurs fermentées, ou du rum nouveau.

Dans les fièvres continues & remittantes des pays chauds, le quinquina est souvent indiqué; mais il arrive quelquefois que l'estomac ne peut le supporter. Le Médecin est alors d'autant plus embarrassé, que le moindre retard devient pernicieux au malade: le café substitué dans ces circonstances à l'écorce du Pérou, pris même en substance, a produit souvent les plus heureux effets.

Le café a l'avantage de provoquer la transpiration*; il tempère la soif & la chaleur morbifique.

On pense que le grand usage qu'on

* *Leewenhock, Huxham.*

fait du café en France, a diminué la force de la gravelle. Cette maladie est du moins plus rare dans les Colonies Françoises, où le café est très-en vogue, que dans les Colonies Angloises, où l'on en prend beaucoup moins.

En Turquie, où il sert de boisson principale, la gravelle & la goutte, ces maladies si cruelles & si communes dans nos provinces, sont à peine connues*.

On l'a trouvé propre à calmer cette toux incommode qui accompagne sou-

* Il est d'expérience que la boisson du café est d'un grand secours aux personnes replettes, ou qui ont en particulier le ventre trop gros. Il est très-utile dans les cas d'embarras dans les reins, qui devient souvent la cause générative des pierres, & par conséquent des coliques néphrétiques & des suppressions d'urine. » Cette boisson est aussi salutaire aux Goutteux; ceux qui en font un usage journalier, en retirent du moins cet avantage, que leurs accès sont moins fréquens & beaucoup plus supportables. « *De Blegny*, pages 185 & 186.

vent la petite vérole* & les autres éruptions fiévreuses. Une tasse de fort café, sans lait ou sans sucre, pris dans l'asthme au moment de l'accès, le fait disparaître, & quelquefois même sans retour. Le Chevalier Floyer, après avoir été sujet pendant presque toute sa vie à des attaques d'asthme, quelques recherches qu'il eût faites pour s'en garantir ou obtenir du soulagement, essaya, quoiqu'il eût plus de quatre-vingts ans, de faire usage du café contre cette maladie, & il en obtint le plus grand succès.

Préparé fort & clair, & mêlé avec assez grande quantité de lait bouilli, le café devient un aliment fort nutritif & balsamique; il convient alors beaucoup dans la phtysie & toutes les maladies où l'usage du lait est indiqué**;

* *Huxham.*

** » Elle est (la boisson du café) d'un effet merveilleux pour ceux qui ont la poitrine

il rétablit promptement les constitutions épuisées par la goutte ou par d'autres maladies chroniques.

Au moyen de cette boisson, on peut s'appliquer long-tems à une étude suivie, & supporter de longues veilles, sans que la suspension du repos ou du sommeil ait aucune suite fâcheuse, ou du moins aussi fâcheuse qu'on a lieu de la craindre sans cette précaution.

On fait que ceux qui voyagent dans les contrées du Levant, & les couriers chargés de dépêches, se dédommagent par l'usage alternatif de l'opium & du café, de l'ennui d'un long voyage; que les Dervis & les fanatiques Religieux, dans leur dévote ferveur, supportent les veilles, la longueur de leurs prières

naturellement foible, ou accidentellement affoiblie par le rhume, par la toux invétérée, par une pulmonie naissante, & par ces autres espèces de fluxions qui rendent la voix rauque, & qui causent l'asthme & la difficulté de respirer. « *De Blegny*, page 189.

nocturnes , au moyen de cette agréable liqueur.

BERNIER rapporte que les Turcs se soutiennent pendant un tems considerable sans autre aliment que le café , qu'ils regardent comme une substance très-nourrissante : c'est dans cette idée que pendant le jeûne austère du *Ramadam* , ou Carême des Turcs , il est non-seulement défendu d'en prendre , mais on est même accusé d'avoir violé les loix du Prophète , pour en avoir seulement flairé l'odeur.

Bacon dit que le café soulage la tête , réjouit le cœur , & aide à la digestion *. Le Docteur Willis assure que si on en boit tous les jours , il *éclaire* , il *vivifie* l'ame , & dissipe tous les chagrins **. Le célèbre HARVEY en

* Cent. 8 , exp. 738. Il paroît que Bacon a pris cette idée de *Hakluyt* , dans ses cafés Turcs , lequel cite *Biddulp*.

** Pharmaceut. Rat. p. 1.

faisoit un grand usage ; c'étoit presque le seul aliment que VOLTAIRE se permettoit sur la fin de ses jours. Les Gens-de-Lettres & toutes les personnes qui mènent une vie sédentaire, y ont ordinairement recours, pour réveiller leur mémoire affoiblie à force d'étude & de réflexion*.

Parmi les précieuses qualités du café, celle de remédier aux inconvéniens qui sont la suite d'un usage immodéré de l'opium, ne doit pas être considérée comme la moins importante ; & puisqu'il est donné à l'homme d'abuser des meilleures choses, on doit se féliciter du moins de ce qu'on a dans le café un remède efficace contre l'abus qu'on fait souvent de l'opium.

Les désordres que peut occasionner

* » Elle fortifie la mémoire & le juge-
 » ment ; c'est un aliment qui fortifie puissam-
 » ment toutes les actions naturelles. *De Ble-*
 » *gny*, page 181, 184.

l'habitude continuelle de prendre des doses excessives d'*opium*, font la perte d'appétit, la stupeur, la débilité, la perte de la mémoire, la mélancholie, la paralysie & l'hydropisie; & cette substance lors même qu'elle est épurée & sous la forme de laudanum, quoiqu'on ne l'emploie que dans les cas appropriés, & à des doses modérées, produit cependant d'ordinaire la nausée, la langueur, le vertige, les sueurs froides, le mal de tête, les passions hytériques & le tremblement.

Quelques Médecins & quelques Chymistes enthousiastes de l'*opium*, ont fait différentes tentatives pour améliorer cette substance, en la dépouillant de ses propriétés nuisibles *; mais

* *Paracelsus, Helmont, Silvius, &c.* L'usage de l'*opium*, dans les maladies vénériennes, n'est nullement une nouvelle découverte; il a eu ses partisans & son emploi, comme le gâiac, & d'autres diaphorétiques.

malgré les différentes préparations qu'ils lui ont fait subir, ils ne sont point parvenus, comme le soutient le fameux SYDENHAM, à remplir le but qu'ils s'étoient proposés.

On fait qu'il n'y a eu aucune préparation ou combinaison d'*opium*, depuis le Roi Mithridate jusqu'aux jours du Docteur Jones, qui ait pu prévenir les mauvais effets sur certains individus, & garantir les malades des suites souvent fâcheuses de l'usage de ce médicament.

Une telle préparation serait sans doute une acquisition très-précieuse pour la matière médicale; mais nos desirs à cet égard ne seront peut-être jamais accomplis: une pareille amélioration ne paroît pas être dans la nature; les qualités nuisibles de cette plante dépendant

Fernelius, de curatione Luis Ven. *Palmaris*, de Luis Ven. *Willis*, Pharmaceut. Rat. p. 1. *Paulli*, de Papavere, &c.

suivant toute apparence, d'une organisation particulière; & il en est de cette combinaison de bonnes & de mauvaises qualités, comme de celle qui se rencontre souvent parmi les hommes, où l'on voit quelquefois les vertus les plus estimables alliées chez la même personne aux défauts les plus rebutans; quoi qu'il en soit, & pour en revenir à ce que nous avons dit des bons effets du café contre les inconvéniens occasionnés par l'opium; nous observerons que c'est du moins une consolation lorsqu'on ne peut prévenir un mal que conque d'avoir trouvé un moyen de le guérir.

Tous ceux qui ont écrit sur le café conviennent qu'il possède la vertu particulière de détruire les effets hypnotiques ou soporeux de l'opium; mais ils donnent à entendre que l'action stimulante du café n'a lieu que dans cette circonstance, comme si la qualité excitative de cette boisson avoit besoin pour se manifester d'être mise en oppo-

sition avec la qualité contraire qui se trouve dans l'opium.

Je suis convaincu par une expérience de plusieurs années que le café est non-seulement le meilleur correctif de l'opium, mais que c'est encore le remède le plus efficace contre les maladies occasionnées par les opiatiques; & que l'action de ces médicamens peut être modifiée ou étendue, comme leur dose peut être graduée à volonté, au moyen du café,

Lorsqu'un Malade a pris un opiat dans la nuit, il éprouve le lendemain matin un sentiment particulier de pesanteur, accompagné souvent de mal de tête, de mal-aise ou d'affections nerveuses; mais il suffit d'une ou de deux tasses de fort café, pour les dissiper entièrement.

J'ai employé le même remède avec un égal succès dans les douleurs d'estomac, les rétentions d'urine, & les paralysies de la vessie, qui sont quelque-

fois la suite des doses fortes & réitérées d'opium, dont on fait un fréquent usage dans les Hôpitaux militaires des pays chauds.

L'on croit généralement, que les *Turos* ne font usage du café que dans l'intention de remédier aux effets soporatifs de l'opium; mais cette opinion, quoique fort ancienne, est sans aucun fondement. Il est très-certain que les *Turcs*, ainsi que les *Persans* & les *Indiens*, n'ont recours à l'opium que comme à un cordial *, destiné spécialement à réveiller leur tempéramment dans des circonstances que le Prophète leur a fait une loi de renouveler souvent; & dans toutes les occasions où ils ont besoin d'exciter leur courage **: mais comme

* » Præstantissimum sit remedium cardiacum unicum penè dixerint, quòd in naturâ hactenus est repertum. « *Sydenham*.

** *Mandelsho's*, voyages & travels in to the east, lib. 1, p. 37, 78, 84.

» *Bellonius*, lib. 3, cap. 15. *Erastus*, disp. son

Son action est bientôt après suivie de langueur, de lassitude, & d'un abattement singulier des esprits, ces différens Peuples ont recours au café comme au remède le plus efficace contre ces indispositions.

Puisque notre sujet nous a conduit à faire mention des mauvais effets de l'opium, qu'il nous soit permis de présenter cette substance sous un point de vue plus avantageux, en faisant une énumération succincte des vertus de ce remède précieux.

Si le *silphium* a reçu des marques d'une vénération particulière; si la figure en a été empreinte sur la monnoie; si cette plante a été suspendue dans les temples*; si la mauve a été

de sapor. & narcot. *Georg Andreæ* itiner. ind. lib. 2, cap. 9. *J. J. Saar* itiner. ind. p. 11. *Fogelius* de Turcarum nepenthe, &c.

* *Plin. Hist. Nat. Lib. 19, c. 3. Hesychius*, Βάρτυς σίλφιον. *Spanheim*, de usu & prest. nummis. Dissert. 4.

honorée de l'épithète de sacrée* ; si on a érigé une statue à la *Laitue*** ; quels honneurs ne sont pas dûs au Pavot , dont le suc , lorsqu'il est pur , & qu'il n'a souffert aucune altération , est non-seulement un puissant anti-spasmodique , mais possède encore la propriété de s'opposer à la résolution des fluides , de redonner à des organes particuliers , dont les affections ont souvent des suites dangereuses , le principe de vie qu'ils avoient perdu ; d'appaîser les douleurs physiques & morales , en procurant un sommeil tranquille ? telles sont les vertus que possède le Pavot , exclusivement à toute autre plante : don précieux qui mérite toute la reconnaissance des hommes envers le Créateur qui les en a favorisés.

* Par *Pythagore*.

** Par *Auguste*. *Sueton*. Plusieurs personnes de la famille des Valériens anoblirent leur nom par celui de *Lactucini*.

On pense bien que l'opium, malgré toutes ses propriétés, ayant eu ses détracteurs, le café, qui en possède encore de plus précieuses, a dû avoir aussi les siens. Ainsi de même que le Professeur STAHL, & DE HALL en Allemagne *, peuvent être mis au nombre des plus furieux ennemis de l'opium; Simon PAULLI de Rostock, devenu par la suite Médecin du Roi de Danemark, doit être compté parmi les détracteurs du café. De même que les premiers n'appercevoient ou affectoient de n'appercevoir que les défauts de l'opium, Paulli fermoit les yeux sur les propriétés du café. Mais les préjugés de Paulli sur cette boisson, comme sur le thé, le chocolat & le sucre, n'étoient pas fondés sur sa propre expérience, mais sur des anecdotes, recueillies par des Voyageurs peu atten-

* *De Opii Imposturá.*

tifs , & prévenus eux-mêmes par des récits absurdes & de fausses conjectures *.

PAULLI ne connoissant pas les propriétés réelles du café , ne consulta que son imagination qui lui en fit supposer de fabuleuses ; & l'ayant classé parmi des objets avec lesquels il a aussi peu d'affinité , que ces mêmes objets n'ont d'analogie entr'eux **, il attribua à cette boisson les mauvaises qualités qui , suivant la doctrine de Galien *** , doivent

* *Olearius. Martianus*, Chineses exciscuntur , ab herbâ Theè ut vix exspuant. « *De Garrenciers* , de tabe anglicanâ.

** « Instar rutæ , agni casti , camphoræ , theè , coffee , chocoladæ , & similium omnis , » &c. *S. Pauli* , quadrip. botan. p. 396.

*** Corpus enim tale natura est , propterea » quod caliditate , frigiditate , humiditate , » siccitate , sic comistum est , nam carni esse » carnem , nervo nervum , & aliorum uni- » cuique , id est quod est ob qualitatem » quatuor prædictarum , &c. « *Galen*.

produire sur le corps un effet qui leur soit analogue; & il appuya son assertion sur la description qu'il avoit lue, des effets que le café est supposé avoir produits sur le *Sultan* Mahomet Casnin, Roi de Perse, qui perdit, dit-on, la vigueur de sa constitution pour avoir trop aimé cette boisson*.

Mais la Chymie & l'expérience ont éclairci ce point de doctrine, & l'édifice sans base de PAULLI a été entièrement renversé**.

J'ai fait une mention particulière du sentiment de Simon Paulli, pour donner une idée des erreurs dans lesquelles la prévention peut entraîner

* The travels of the Ambassadors from the *Duke of Holstein* into *Muscovy* & *Persia*, lib. 6.

** Voyez page 26, de *Blegny*. » Il n'y a aucuns sels ni fixes ni essentiels plus stomachiques, plus tempérans & plus dissolvans que ceux qu'on tire du café, &c. «

un homme d'ailleurs très-instruit ; & pour faire voir sur quelles fables étoit fondée l'assertion de cet Auteur relativement aux effets du café, qui, suivant lui, agit sur les Persans (ainsi que le thé sur les Chinois) comme un puissant dessicatif, qui rend inhabile à la génération. L'opinion de Paulli, quoique fondée sur des relations absolument fausses, fut bientôt très-répondue, & adoptée par le plus grand nombre, comme elle l'avoit été par lui sans aucun examen. D U F O U R & plusieurs autres Voyageurs ont réfuté les faits sur lesquels Paulli appuie son assertion. Sir T H O M A S H E R B E R T, qui a demeuré long-tems dans le Levant, assure que les *Persans* ont une opinion bien plus avantageuse du café, que ne le prétend l'Auteur que nous venons de citer. Ils pensent qu'il réjouit le cerveau, qu'il dissipe la mélancholie, & produit une coction excellente ; qu'il tient éveillé ; qu'il

purge la bile ; qu'il éclaire l'esprit ; & qu'enfin l'usage habituel en est très-avantageux. Ils aiment tant cette boisson, qu'ils prétendent, dans un enthousiasme assez ordinaire aux Orientaux, qu'elle a été inventée par l'*Ange Gabriel*, pour rétablir la santé délabrée de Mahomet, qui s'en trouva fort bien *.

* En mettant à part l'exagération de cette opinion *Persienne*, voici au moins une tradition par laquelle on voit que cette liqueur étoit en usage, dans l'Arabie, au tems de *Mahomet*, qui s'enfuit de la *Mecque*, l'an 622 : ce fut huit siècles & demi avant que le traité en faveur du café, d'un savant *Médecin d'Egypte*, ne parût ; il fut, dit-on, écrit en 1470 ; la copie est, comme nous l'avons dit, dans la Bibliothèque du Roi de France. Toutes les Nations anciennes, qui ont fait grand usage des légumes, en préparoient une grande partie par la torréfaction ; & il est très-vraisemblable que les Arabes connoissoient l'art de préparer une liqueur avec les graines séchées ou rôties d'un arbre indigène.

Il y a eu grand nombre d'opinions différentes sur le café; quelques Écrivains avancent qu'il est *sec*, & que pour cette raison il convient aux personnes replètes & phlégmatiques, mais qu'il est pernicieux à celles qui sont maigres; d'autres soutiennent qu'il est froid, & qu'il convient pour cette raison, aux sanguins, aux bilieux, & aux complexions chaudes; d'autres prétendent qu'il est *chaud*, & conséquemment nuisible aux tempéramens sanguins & bilieux, mais qu'il convient aux tem-

dans ces contrées, avant que ce même usage fût connu en Egypte, en Perse ou dans quelques autres contrées voisines; c'est une question, plus curieuse qu'importante, de savoir, si la boisson ne tire pas son nom de *Cufa* ou *Cafa*, ville de l'Arabie heureuse: le mot Arabe *ban* (grain de café) correspond à notre *fève*, (en Anglois *bean*) & est probablement son étymologie: peut-être le mot grec *Bōvn*, « orge trempée dans l'eau, » en Anglois *molt* (dreche) peut venir de l'arabe *buna*,

péramens froids : quelques personnes asûrent qu'il agit comme *calmant*, d'autres comme *stimulant* ; nous nous garderons bien d'entrer en lice avec aucun de ces prétendus connoisseurs : la matière médicale désavoue leurs prétentions, comme le fruit de leur seule imagination ; la décision de leur dispute doit être renvoyée au synode des Prêtres Turcs.

Je fais fort bien que plusieurs personnes pensent que le café est nuisible » aux tempéramens maigres & bilieux, » aux mélancholiques, aux hypochondriaques, & à ceux qui sont sujets » aux hémorrhagies. « Telle est du moins à cet égard le sentiment de WILLIS, de CHEYNE & de LEWIS.

Et je conviens avec eux que le café doit être interdit, dans quelque contrée que ce soit, dans les cas d'hémorrhagies, & particulièrement dans celles de la matrice, dans le crachement, l'expectoration ou le vomisse-

ment de fang *. Mais il est fort aisé de prouver que , hors ces cas, c'est une boisson très-salutaire , comme cela est démontré par l'usage général qu'on en fait en certaines contrées. Il est même étonnant qu'une telle assertion ait trouvé des partisans en Angleterre, où l'usage modéré qu'on fait de cette boisson met rarement à portée de juger des inconvéniens occasionnés par l'abus qu'on en peut faire. Et s'il m'est permis d'ajouër ici le résultat de mes propres expériences dans ces mêmes contrées , je puis assûrer qu'elles démentent les imputations qu'on a faites contre le café , & que mes observations ont été confirmées par celles que j'ai reçues des Médecins de Constantinople & de plusieurs autres Villes de l'Empire Ottoman.

Pour ne rien laisser à désirer sur cette

Le Docteur *Percival* dit cependant que c'est un puissant sédatif. Vol. 1. p. 127.

question importante de diététique, nous allons examiner avec attention les raisons sur lesquelles sont fondées les restrictions qu'on a faites relativement à l'usage du café.

Je remarquerai d'abord relativement aux tempéramens foibles, que cette boisson ne m'a paru produire sur eux aucun mauvais effet, ou que du moins, elle ne leur a occasionné que de très-petites indispositions. J'avoue que je ne connois aucune bonne théorie, d'après laquelle on doive s'abstenir d'user du café avec modération ; & je ne vois pas pourquoi il seroit moins innocent pour les tempéramens foibles, que pour les personnes repletes ou qui ont seulement le ventre un peu gros.

Quant à la manière dont agit le café sur les *tempéramens bilieux*, il existe à cet égard des faits avérés, & l'on me permettra de m'en tenir à l'expérience: elle nous apprend que dans les climats chauds, où les tempéra-

mens bilieux sont en bien plus grand nombre que par-tout ailleurs, & où l'on fait un usage bien plus fréquent du café que dans les autres contrées, on a observé que cette liqueur adouciſſoit les aigreurs de la bile; qu'elle étoit fort utile dans le *cholera-morbus*; que l'estomac, chez les personnes bilieuses, s'en accommodoit mieux que d'aucune autre boisson; que les nausées, qui accompagnent souvent les affections bilieuses, cédoient à l'usage du café, dont on s'est encore servi avec succès dans la jaunisse & dans les obstructions du foie.

On peut opposer à ceux qui prétendent que le café est nuisible dans les *affections mélancholiques & hypochondriques*, que cette assertion est démentie par les succès les plus constants qu'en ont obtenu toutes les personnes atteintes d'obstructions des viscères; quant à la propriété qu'a cette liqueur d'égayer les esprits, elle ne

peut être contestée, puisqu'elle se manifeste aussi-tôt après qu'on en a fait usage*.

Si, comme il paroît nécessaire à quelques personnes, qu'on dise du mal de quelque chose, afin d'en exhauser les vertus, on demande qui est-ce qui doit s'abstenir entièrement de l'usage du café, je répondrai que je ne connois personne qui soit particulièrement dans ce cas. Les individus qui ont les nerfs d'une sensibilité particulière, & ceux qui sont sujets à l'irritabilité fiévreuse, doivent s'abstenir non-seulement du café, mais de toute liqueur échauffante. Chacun doit à cet égard prendre conseil de sa propre expérience, & si elle lui apprend constam-

* Il remédie très-efficacement dans les deux sexes, à toutes espèces d'indispositions qu'on attribue aux vapeurs du foie, de la rate & de la matrice, par conséquent aux maladies hypochondriques, & généralement à toutes les passions hystériques, &c. *De Blegny,*
p. 177.

ment que le café ne lui convient pas , il doit s'en abstenir *.

Tout le monde fait qu'il y a des personnes d'une telle constitution , qu'elles ne peuvent rien supporter de ce qui augmente la sensibilité de leurs nerfs , & que d'autres sont singulièrement affectées par de certains échauffans. Il y a telle personne à qui une tasse de fort café peut causer un tremblement de main. Boyle rapporte qu'il a vu cette boisson produire le même effet qu'un émétique. Elle échauffe quelquefois & empêche de dormir. Mais le thé , le vin de Champagne & plusieurs autres boissons d'un usage en-

* Je fais qu'il se trouve indifféremment parmi les bilieux , les sanguins , les pituiteux & les mélancholiques , des personnes à qui le café fait du bien , & d'autres à qui il fait du mal ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a peu d'alimens ou de médicamens aussi généralement bons que le café , &c. *De Blegny* , p. 105.

core plus général que celle-ci, produisent quelquefois des effets semblables. FLARE & quelques autres, ont confondu cet excès de sensibilité nerveuse, avec la paralysie, qui dépend de la privation de la sensibilité; contre laquelle rien ne paroît plus convenable que le café*.

On ne doit point être surpris que l'abus d'une substance telle que le café, douée de principes actifs, & dont les effets sont si évidens, devienne nuisible dans plusieurs circonstances, & qu'il n'agisse quelquefois sur les personnes d'une foible complexion, d'une manière particulière & relative à leur tempérament. FLARE rapporte que ses

* *At resolutio nervorum interdum tota corpora, interdum partes infestat. Veteres authores illud αποπληξιαν, hoc παραλυσιον nominaverint. Cels. lib. 3, cap. 27.*

» Privatio est sensus & motus, in toto corpore, vel parte quâdam. « *Aret. cap. 7, lib. 1.*

nerfs furent affectés , pour en avoir pris long-tems & avec excès *. Cepen-

* *Flare*, s'étant cité lui-même , comme une personne à qui le café avoit fait du mal, a induit bien des personnes en erreur ; & comme on a allégué plusieurs fois cet exemple pour justifier les objections qu'on a pu faire contre le café , je crois qu'il ne sera pas inutile de rapporter les propres paroles de cet Auteur : » Quoique le café , dit-il , » ait été très-nuisible à ma santé , & qu'il » m'ait jetté dans des affections paralytiques , » je ne prétends pas pour cela le décrier ni » le condamner. Je dois même avouer qu'é- » tant encore fort jeune , j'ai fait un trop » grand excès de cette boisson , & des autres » boissons de l'Inde , imitant en cela un très- » grand nombre de personnes. Ainsi quoique » je l'aie tout-à-fait abandonné depuis plus » de trente ans , & que j'aie recouvré le ton » de mes nerfs , & que le système nerveux » soit actuellement en fort bon état chez » moi ; je crois que le café peut être fort » utile à ceux qui en usent dans une juste » proportion ; &c. « » Il est vrai que les » boissons des Indes ne conviennent pas à » toutes les constitutions ; une seule de ces

dant le Docteur Fotherghill, qui étoit d'une grande sensibilité, & d'une constitution très-délicate, n'ayant pu se faire au thé, & ayant fait un usage constant, mais modéré du café, pendant un grand nombre d'années, n'en fut nullement incommodé*.

Mais la citation des cas particuliers prouve seulement que tous les hommes n'ont pas la même organisation; cette espèce de rapport sympathique qui se trouve entre une personne & une sub-

» liqueurs agréables, comme le thé verd est
 » nuisible à telle personne; pendant qu'à telle
 » autre elles le sont toutes, &c. «. Ce récit sincère de *Flare*, n'a pas besoin d'explication: le lait même qui est la nourriture naturelle des enfans, lorsqu'on leur en donne en trop grande quantité, devient la source de bien des maladies dangereuses; & les nourrices encourent souvent à cet égard un reproche bien fondé; *Hippocrate* attribue à cette cause la destruction d'un grand nombre d'enfans.

* *Fothergill's* letter to *Ellis*.

stance quelconque pour laquelle telle autre personne a de l'antipathie, peut bien rendre raison de cette variété infinie qu'on observe dans les productions de la Nature, & particulièrement dans les végétaux. Mais les exceptions ne détruisent pas les règles; & si cela étoit, la Médecine ne recevrait que peu de secours des travaux de la Philosophie; & cette dernière n'auroit pour objet qu'une spéculation stérile.

L'habitude que plusieurs personnes ont, d'ajouter de la moutarde à leur café, a été long-tems en vogue parmi nous: les aromates & la moutarde peuvent y être ajoutés avec succès, dans les constitutions venteuses, languissantes, & scorbutiques *; cette pratique con-

* *De Blegny* recommande fort le café dans le scorbut.

Dufour dit qu'on se sert de la farine, bien moulue, du café, comme d'un excellent dentrifice.

vient sur-tout aux gens infirmes, & dans tous les cas, où la chaleur peut être utile, & où les échauffans sont indiqués.

Les Nations du Levant ajoutent au café des clous de girofle, de la cannelle, du cardamome, des grains de cumin, ou de l'essence d'ambre, &c; mais jamais ni lait ni sucre. En Europe, en Amérique & aux Indes Occidentales, on y mêle ordinairement du sucre & du lait sans aromates; excepté lorsqu'on le prend après dîner: on le sert alors tout pur, suivant la méthode Françoisse.

Une tasse ou deux de café, prises ainsi après dîner, provoquent la digestion; cette liqueur convient alors beaucoup aux personnes habituellement constipées. Si, avant de la prendre, on avale un verre d'eau, suivant la méthode usitée dans le Levant, elle agit comme apéritif.

Je n'ai considéré jusqu'ici que les

propriétés médicinales du café ; & comme la boisson qu'on en fait participe de toutes les vertus essentielles de ce grain , qui s'y trouvent unies dans une proportion la plus convenable aux vues diététiques qu'on veut remplir ; je n'ai point examiné séparément les différentes parties qui composent cette substance , ni l'eau distillée , ni le syrop , l'huile , ni les autres préparations simples qu'on en fait. Je ne crois pas , d'ailleurs , que ces préparations possèdent quelques propriétés dignes de remarque ; je pense seulement que nous sommes redevables des bons effets que nous retirons du café , au changement total de son état naturel , opéré par le feu , lorsqu'on le rôtit.

La manière de préparer cette boisson pour l'usage ordinaire n'est pas la même dans toutes les contrées , du moins relativement aux additions qu'on y fait. Mais quoique l'on convienne gé-

néralement que le café & l'eau doivent être dans une proportion relative au goût, à l'état, à la qualité du café, & à la quantité qu'on a dessein d'en prendre: il y a encore, à cet égard, un point essentiel de proportion dont l'importance n'est pas assez généralement reconnue, & dont il ne faut cependant pas s'écarter, si l'on veut que la liqueur soit bonne,

On a dit que pour conserver au café toutes ses qualités, il falloit soigneusement l'enfermer après l'avoir rôti; & ne le réduire en poudre qu'au moment où l'on veut s'en servir, afin que les principes volatils & terrestres produits par le feu ne puissent pas s'échapper. Mais tout cela ne servira de rien, & les meilleures précautions seront infructueuses, si l'on néglige de faire usage de l'avertissement suivant. Il faut, lorsque la boisson est faite, *qu'elle soit limpide, claire, nullement chargée, ni*

rendue trouble par les plus petites particules de la substance du café.

Il y a peu de matières végétales que la décoction ou l'infusion dénaturent autant que le café. Pris en substance, il opprèfle l'estomac, il échauffe; il cause la nausée & l'indigestion: ainsi l'usage continué de sa décoction, dans laquelle est contenue une certaine quantité de sa substance outre qu'elle la rend défagréable, tend à produire les mêmes indispositions que la substance. Le résidu du grain rôti, lorsqu'on en a extrait les qualités n'est qu'une terre calcaire, & par cette raison seule ne peut qu'être pernicieuse.

Je ne doute pas que la négligence à cet égard n'ait été souvent la cause des plaintes qu'on a faites contre le café, & de ce que plusieurs personnes l'ont pris en aversion. C'est d'après cette considération que j'ai cessé de recommander la préparation du café au lait au lieu d'eau, ou d'y ajouter le lait

sur le feu, comme l'enseigne le Docteur Fothergill; la ténacité du lait empêche que la substance ne se précipite, & que la liqueur soit conséquemment pure. On ne devoit donc ajouter le lait au café, que lorsque la clarification en est entièrement achevée *.

Les Persans rôtissent l'espèce de coque qui enveloppe la semence, & ils l'employent avec la semence même pour préparer l'infusion à leur manière. La liqueur en devient bien meilleure **: les

* Cette réflexion sur la nécessité de laisser reposer la liqueur pour qu'elle se clarifie, ne se borne pas au café. Toutes les préparations liquides que nous employons comme *délayantes*, exigent la même attention. La bière, & particulièrement la petite bière, quoiqu'on néglige souvent de prendre cette précaution, doit toujours être soigneusement épurée. La substance épaisse mêlée au mucilage de la dreche, est nuisible à la digestion, & préjudiciable à la santé.

** » Quod vini loco ipsi potant; vendi-

Turcs font des capsules seulement une boisson exquise, fort rafraîchissante, & dont la bonne compagnie fait usage dans l'été. Les François l'appellent *café à la Sultane*.

Les Turcs, les Arabes, les Persans & les Egyptiens prennent du café, toute la journée, dans de petites tasses, & ils l'avalent peu à-peu, aussi chaud qu'ils peuvent le supporter *, & ce qu'on prépare de boisson avec trois ou

turque in publicis œnopolis, non secus quàm apud nos vinum. « *Prosper Alpin. De Bon.*

* *Thevenot. Herbert. Guillaume Keeling*, employé au service de la Compagnie des Indes Orientales en 1607, est je crois le premier de nos Navigateurs Anglois qui ait fait mention du café. Il dit, que les habitans de l'île de *Socotora*, où il en trouva la première fois, « se régalerent d'une chose appelée *coho*, qui » est une boisson noire & amère qu'ils font » d'une graine venant de la *Mecque*; ils la » boivent fort chaude, & la croyent bonne » pour la tête & l'estomac. »

quatre

quatre onces de café est regardé chez eux comme une quantité modérée pour la journée d'une personne ; dans les Colonies Hollandoises , Françoises & Angloises , le café est le déjeuner & le souper ordinaires.

Si à la connoissance des principes du café , fondée sur un examen analytique & sur diverses expériences , on ajoute les observations faites sur le grand & en même temps très-innocent usage qu'on fait de cette boisson ; on sera convaincu de l'injustice des conséquences qu'on pourroit tirer , contre l'usage du café , d'après quelques inconvéniens qu'il peut avoir occasionnés dans des circonstances particulières. Et si le témoignage non équivoque de l'expérience en a confirmé l'utilité dans plusieurs contrées , où les maladies contre lesquelles il agit efficacement ne sont rien moins qu'endémiques ; si l'on réfléchit encore sur les propriétés de ce grain , & qu'on fasse en même tems atten-

tion à l'état de notre atmosphère, à la nourriture, & en général à la manière de vivre des habitans de nos contrées, qui tourne tant au détriment de la jeunesse & de la beauté, & qui rend, dans les grandes Villes, les infirmités chroniques si communes; il paroîtra évident sans doute qu'il doit résulter des avantages d'autant plus grands de l'usage général du café en Angleterre, que le pauvre peut facilement s'en procurer, & que dans certains cas, il peut souvent être employé comme un remède puissant & sûr.

OBSERVATIONS
SUR LA CULTURE
DU CAFÉ,
PAR M. FUSÉE AUBLET.

LA découverte du caféier, l'origine du café en boisson & les progrès de cet usage chez les diverses Nations du monde, ne sont point les sujets que je propose de traiter : plusieurs Auteurs ont communiqué ce qu'il a été possible de découvrir sur ces objets de curiosité, depuis Sylvestre Dufour, qui écrivoit en 1686, jusqu'à M. Ellis qui a écrit en 1774, & qui, étant le dernier Auteur, doit être consulté préférablement à tous les autres, parce qu'il en a extrait ce qu'il y a de plus intéressant & de plus sûr. Cependant comme chaque

Nation connoît mieux ce qui lui est particulier, que les autres, je rapporterai quelques faits que j'ai vérifiés autant qu'il m'a été possible.

L'usage du café, qu'on fait remonter pour les Turcs à la fin du seizième siècle, paroît n'être devenu un peu commun dans le reste de l'Europe, que vers le milieu du dix-huitième siècle; on a des preuves que durant le règne de Louis XIII, il se vendoit sous le petit Châtelet à Paris, de la décoction de café sous le nom de *cahove* ou *cahovet*.

Il paroît que le premier pied de café qui a été cultivé au Jardin du Roi, y avoit été apporté par M. de Ressons, Officier d'Artillerie; mais ce pied étant péri, M. Bancras, Bourguemestre d'Amsterdam, envoya, en 1714, à Louis XIV, un pied de caféier dont l'histoire est intéressante, parce qu'il fut le père des premières plantations de café dans nos îles de l'Amérique.

Dès 1716, de jeunes plants élevés

des graines de ce pied, furent confiés à M. Isenberg, Médecin, pour les transporter dans nos Colonies des Antilles; mais ce Médecin étant mort peu de tems après son arrivée, cette tentative n'eut pas le succès qu'on en attendoit; c'est à M. de Clieux, que les îles ont l'obligation d'avoir formé de nouveau en 1720, le projet d'enrichir la Martinique de cette culture, & on doit à ses soins la réussite de ce second essai. Ce bon citoyen, pour lors Capitaine d'Infanterie & Enseigne de Vaisseau, s'étant procuré, par le crédit de M. Chirac, Médecin, un jeune pied de café élevé de la graine du caféier, conservé au Jardin du Roi, s'embarqua pour la Martinique; mais je crois devoir laisser M. de Clieux rendre compte du succès de son entreprise, dans l'extrait d'une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire à ce sujet, le 22 Février 1774.

» Dépositaire de cette plante si précieuse pour moi, je m'embarquai avec

» la plus grande satisfaction; le Vail-
» seau qui me porta, étoit un Vaisseau
» marchand, dont le nom, ainsi que
» celui du Capitaine qui le comman-
» doit, se sont échappés de ma mé-
» moire par le laps du temps; ce dont
» je me ressouviens parfaitement, c'est
» que la traversée fut longue, & que
» l'eau nous manqua tellement, que
» pendant plus d'un mois, je fus obligé
» de partager la foible portion qui m'é-
» toit délivrée, avec ce pied de café
» sur lequel je fondois les plus heureu-
» ses espérances & qui faisoit mes dé-
» lices; il avoit tellement besoin de
» secours, qu'il étoit extrêmement foi-
» ble, n'étant pas plus gros qu'une mar-
» cotte d'œillet. Arrivé chez moi, mon
» premier soin fut de le planter avec
« attention dans le lieu de mon jardin
» le plus favorable à son accroissement:
» quoique je le gardasse à vue, il pensa
» m'être enlevé plusieurs fois, de ma-
» niere que je fus obligé de le faire

» entourer de piquans, & d'y établir
 » une garde jusqu'à sa maturité.

» Le succès combla mes espérances;
 » je recueillis environ deux livres de
 » grains, que je partageai entre toutes
 » les personnes que je jugeai les plus
 » capables de donner les soins conve-
 » nables à la prospérité de cette plante.
 » La première récolte fût très-abon-
 » dante; par la seconde, on se trouva
 » en état d'en étendre prodigieusement
 » la culture. Mais ce qui favorisa sin-
 » gulièrement sa multiplication, c'est
 » que deux ans après, tous les arbres du
 » cacao du pays, qui faisoient l'occu-
 » pation & la seule ressource de plus
 » de deux mille habitans, furent dé-
 » racinés, enlevés & radicalement dé-
 » truits par la plus horrible des tem-
 » pêtes, accompagnée d'une inonda-
 » tion qui submergea tout le terrain
 » où ces arbres étoient plantés; terrain
 » qui fut sur le-champ employé avec
 » autant de vigilance que d'habileté,

» en plantations de caféiers , qui firent
» merveille , & mirent les Cultivateurs
» en état de le répandre , & d'en en-
» voyer à Saint-Domingue , à la Gua-
» deloupe , & autres îles adjacentes ,
» où depuis il a été cultivé avec le
» plus grand succès , &c. &c. &c. «

Ce fut à-peu-près dans le même temps , que le café fut apporté à Caienne. En 1719 , un fugitif de la Colonie Françoisé , regrettant ce pays qu'il avoit quitté pour se retirer dans les établissemens Hollandois de la Guiane , & désirant revenir avec ses compatriotes , écrivit de Surinam , que si on vouloit le recevoir & lui pardonner sa faute , il apporteroit des grains de café en état de germer , malgré les peines rigoureuses prononcées contre ceux qui sortoient de la Colonie avec de pareilles graines. Sur la parole qu'on lui donna , il arriva à Caienne avec des graines récentes qu'il remit à M. d'Albon , Commissaire Or-

donnateur de la Marine , qui se chargea de les élever : ses soins eurent le meilleur succès ; les fruits qu'eurent bientôt les arbres furent distribués aux habitans , qui , en peu de temps , multiplièrent les caféiers au point d'en faire une culture lucrative.

La Compagnie des Indes , établie à Paris , envoya , en 1717 , à l'île de Bourbon , par M. Dufougeret-Grenier , Capitaine de Navire de Saint-Malo , quelques plants de café Moka , qui furent remis à M. Desforges-Boucher , Lieutenant de Roi de cette île. Il paroît qu'il n'en restoit , en 1720 , qu'un seul pied dont le produit fut tel cette année là , que l'on mit en terre pour le moins quinze mille fèves de café.

Dans les divers pays où j'ai vu le café cultivé comme un objet principal de commerce , j'ai fait quelques observations relatives aux avantages & désavantages des différentes cultures de cette plante ; je crois devoir commu-

niquer ici une de ces observations, qui peut être utile aux Colonies, ou du moins qui doit engager à faire des essais. J'ai, dis-je, remarqué que l'arbre du café qui est abrité des vents, garanti de la grande ardeur du soleil, & planté dans un terrain entretenu dans une humidité modérée par la nature du sol, ou fréquemment arrosé par des rigoles, croît plus promptement, devient plus vigoureux, donne plus de fruit, est moins sujet à être attaqué ou endommagé par les pucerons, & dure davantage que lorsqu'il se trouve battu des vents, exposé à l'ardeur du soleil, planté dans un terrain aride, & qu'il n'est arrosé que par les pluies.

On observe assez généralement, que les plantes d'une même famille se plaisent dans un sol & une exposition du même genre. La plupart des plantes de la famille des rubiacées, à laquelle le caféier paroît appartenir, aime les terrains frais, les abris des grands arbres,

des brouffailles, profite peu au grand soleil, ne souffre pas la taille, si ce n'est d'être rabattue ou coupée près de terre : il est rare qu'on trouve ces plantes isolées ou exposées à l'ardeur du soleil, non plus que dans les terrains bas sujets à être inondés.

Mais ce n'est pas sur de simples raisons d'analogie, que je conseille d'établir une culture aussi importante que celle du caféier. Voici des observations plus décisives pour les Cultivateurs ; je les présenterai dans l'ordre de mes voyages.

Lorsque je relâchai à Saint-Iago, l'une des îles du Cap-Verd, le premier Mars 1754, j'y vis des caféiers plantés à l'abri de grands arbres, & arrosés durant les sécheresses par des rigoles pratiquées pour cet usage : ces arbres, élevés d'environ sept pieds, étoient d'une belle verdure & chargés de fruits ; leurs branches & rameaux s'étendoient en tous sens.

J'arrivai à l'île de France au mois d'Août : j'y ai vu, sur l'habitation de M. Marfac, dans un terrain mal cultivé rempli de *bidens*, appelé dans le pays *herbe à sornet*, des caféiers d'une belle venue, chargés de fleurs & de fruits. Mais ils étoient entourés & séparés par des bananiers, des gouyaviers & des pêchers. Les caféiers n'étoient pas moins beaux dans les habitations Bigaillon, Vendôme, Génies & Grainville, qui sont des terrains un peu plus frais & plus arrosés par les pluies. En général, ce quartier est peu découvert; les défrichés sont petits, bordés de grands bois, coupés de ruisseaux, & les caféiers y étoient abrités par beaucoup de bananiers, gouyaviers, pêchers, & autres arbres plantés çà & là au milieu d'eux. Enfin, les plus beaux arbres que j'ai vus, étoient des pieds plantés dans les cantons frais de l'île, sur le bord des forêts, dans les pentes des ravines & sur-tout au bas de

ces ravines : malheureusement aucun des habitans de l'île ne faisoit du café un objet principal de culture.

En 1761, je passai à l'île de Bourbon quelques jours, & j'y parcourus les paroisses de Saint-Louis, Sainte-Suzanne, Saint-Denis & Saint-Paul. J'y ai observé des caféiers plantés en quinconce, exposés au grand vent & étêtés : ils portoient, à la vérité, beaucoup de café ; mais les arbres avoient un port triste ; on voyoit beaucoup de branches supérieures sans feuilles ; il y en avoit un assez grand nombre de sèches ou mortes ; les branches chargées de fruits étoient sans feuilles ; les nouvelles pousses, occasionnées par l'étêtement, étoient fortes, s'élevoient droites & ne présentoient ni fleurs ni fruit ; ce sont les branches inférieures, dont l'étêtement occasionne l'alongement, qui portent le fruit. Il semble que l'on a adopté cette taille des caféiers, parce qu'on a senti la nécessité

de tenir le pied de l'arbre frais & humide, & que l'extension des branches inférieures garantissant le pied de la sécheresse, entretient plus frais le terrain occupé par les racines des arbres.

Mais cet expédient a lui-même des inconvéniens considérables ; les blessures qui se multiplient par cette taille, qui se pratique tous les ans, ou tous les deux ans, donne entrée à l'air & à l'eau dans les branches, facilite leur desséchement par le soleil ; ce qui occasionne la carie, l'atrophie d'abord des branches, ensuite du tronc ; la feuille de ces arbres devient jaune, & le fruit de mauvaise qualité, parce qu'il n'arrive ni à sa grosseur, ni à sa maturité. A cet état languissant de l'arbre, le Cultivateur ne connoît de remède que de le couper au pied ; ce qui se fait lorsqu'il entre en sève ; bientôt il repousse & avec force : mais dès qu'il est parvenu à trois ou quatre pieds de hauteur, on recommence l'étête-

ment qui a les mêmes suites funestes. Comme les caféiers ne périssent pas tout-à-la-fois, on regarnit chaque année. Les Colons ne s'occupent pas à remédier plus efficacement aux pertes qu'ils éprouvent. Cependant ils ont tous les jours sous les yeux ce que j'ai vu pendant mon séjour à Bourbon, que des caféiers plantés auprès des maisons & des cases, au bord des grands ruisseaux, au bas des ravines, parmi des gouyaviers & autres arbres; que ces caféiers, dis-je, plantés & venus sans soins, ont plus de huit pieds, sont d'une belle verdure, portent beaucoup de fruits & n'ont pas de branches par le bas; avantages que ces arbres paroissent devoir à ce qu'ils ne souffrent ni du soleil brûlant, ni des grands vents, ni de l'étêtement.

De retour en France au commencement de 1762, je reçus, au mois de Mai, des ordres pour me rendre à Caienne, où j'arrivai le 21 de Juillet.

Voici ce que j'y ai appris ou observé sur les caféiers de plusieurs habitations. On me fit voir sur l'habitation dite de *Saint-Louis*, qui appartient aux Missionnaires, un vaste terrain qui avoit été couvert de caféiers plantés en quinconce : cette plantation qui rapportoit beaucoup, n'a duré que dix ans en rapport, puis elle a commencé à dépérir, & a été enfin entièrement détruite par l'ardeur du soleil : on y suivoit aussi la pratique d'étêter les arbres. Il restoit encore sur cette habitation un assez grand nombre de caféiers abrités par les cases des Nègres ou par des arbres, & qu'on laissoit en liberté sans les tailler ; ces caféiers étoient d'un très-bon rapport : il se trouvoit des caféiers dans le même état sur l'habitation de M. Macay ; ceux-ci produisoient aussi beaucoup.

M. de Monty avoit, dans la Guiane Française, au quartier d'Arouva, un excellent défriché planté de caféiers

en quinconce. Ses arbres étoient d'une belle venue ; cependant il se plaignoit de trouver chaque jour des arbres flétris, comme si les feuilles eussent été exposées à la vapeur de l'eau bouillante. L'abondance des pluies momentanées de ces contrées, l'action vive du soleil qui leur succède bientôt, échauffent tellement la terre à trois ou quatre pouces de profondeur, que la vapeur qui s'en élève est aussi épaisse que celle de l'eau bouillante. Est-il étonnant qu'un arbre qui aime le frais, & dont la feuille doit conserver de la fermeté, dépérisse promptement par de pareilles impressions fréquemment réitérées.

A mesure que les caféiers, venus pêle-mêle avec d'autres arbres qui ont favorisé leur accroissement en les abritant dans leur jeunesse ; à mesure, dis-je, que ces caféiers deviennent gros, on élague les porte-abris, ensuite on les arrache : les caféiers s'étendent,

portent un ombrage, un frais suffisant à la terre; les troncs acquièrent la grosseur du bras, & ils donnent un café supérieur à celui des autres Colonies, rond & petit comme celui de Moka, duquel il approche aussi plus que les cafés des îles, parce que sa maturité n'est pas précipitée par la sécheresse du sol.

De la Guiane Françoisse, je passai à Saint-Domingue en 1764, & j'y ai fait les mêmes remarques sur les plantations de caféiers dans les quartiers du Port-au-Prince, du grand & petit Goave, du fond des Nègres, du Mirebalais, jusqu'au Cap du Fort-Dauphin & du Môle Saint-Nicolas. Les caféiers abrités par des maisons & des cases, ou plantés dans des lieux bas, ont une verdure vive, & ne sont jamais attaqués des pucerons; au-lieu que les caféiers des terrains secs, découverts, exposés aux vents & au soleil, sont sujets à

jaunir, à dépérir, durent peu, sont trop endommagés par les pucerons.

Aussi lorsqu'on destine un terrain inculte à faire une plantation de caféiers, s'il y a des arbres, il est à propos d'en conserver çà & là un nombre suffisant pour abriter les jeunes caféiers, & sur-tout de jeunes arbres qui étendent leurs rameaux, & aient un feuillage garni & toujours verd : on préférera ceux dont les racines ont peu d'étendue sur la surface de la terre, & sur tout ceux qui peuvent être d'une plus grande utilité, tels sont les jacquiers, manguiers, avocats, sapotilliers, abricotiers. Si le terrain, destiné aux caféiers, ne contient pas d'arbres, il convient d'y en mettre quelques-uns à des distances raisonnables, deux ou trois ans avant de faire la plantation, ou du moins en la faisant ; mais alors il en faudra davantage, & on en diminuera le nombre chaque année, à mesure qu'ils donneront de l'ombre. La

terre n'a pas besoin d'être profondément défoncée ; le plus important est qu'elle ne soit pas foulée , & comme scellée ou mastiquée.

Presque tous les sols ou terrains conviennent au caféier, même le sol pierreux , pourvu que les racines le pénètrent aisément , & qu'il ait une légère humidité ; mais il ne réussiroit pas dans un terrain où l'eau séjourneroit , ni dans un sol vaseux : par exemple, il ne faut pas planter cet arbrisseau dans les anes dont la mer s'est retirée nouvellement , & où elle a laissé une terre tenace , glaiseuse , que le soleil sèche facilement , fait entr'ouvrir , & dont la surface se renflant dès qu'elle est humectée , bouche tous les passages à l'eau.

Il ne faut pas labourer fréquemment les plantations de caféiers , on risqueroit de lever , déchirer , éventer les petites racines & le chevelu ; l'ardeur du soleil les dessécheroit , enleveroit

trop vîte l'humidité de la terre à une grande profondeur, & la réduiroit en poussière: il suffit qu'elle ne soit point foulée, dure, & tellement battue, que les pluies & rosées ne la puissent pas pénétrer & humecter; mais on doit avoir grand soin de la nettoyer des mauvaises herbes, qui, recevant les rosées, & pompant l'humidité des pluies, empêcheroient la terre d'en profiter, ou l'en dépouilleroient promptement.

La précaution d'avoir une pépinière de plants de caféiers devient inutile à ceux qui ont seulement trente caféiers en rapport, parce que les graines oubliées ou qui tombent, lèvent presque toutes, & fournissent du plant.

Un semis fait exprès, ne convient qu'à ceux qui ont dessein de faire une vaste plantation de caféiers, & encore ceux qui veulent s'en dispenser, trouvent chez leurs voisins du plant au-delà de leurs besoins. Cependant, si les

Cultivateurs entretenoient des pépinières de caféiers, & qu'ils y eussent en réserve de beau plant, ils auroient l'avantage de transplanter des sujets vigoureux & plus avancés. Au reste, quand une plantation est bien reprise, & que l'on donne aux caféiers la culture qui leur est propre, il est certain qu'une pépinière devient inutile.

CULTURE DU CAFÉ

A P A R I S.

LE café se conserve avec les plantes de la Zône Torride, dans des terres chaudes, où l'on entretient le thermometre à 15 degrés de chaleur; le plus ordinairement on place la plante dans une couche de terre, & on l'y laisse toute l'année. Cependant on peut la conserver dans des terres moins chaudes, & sans le secours de couche, il est même possible de le mettre à

l'air libre pendant les trois mois les plus chauds de l'été. Cet arbre aime une terre légère & substantielle, les fréquens arrosemens pendant les grandes chaleurs lui sont favorables; mais l'hiver, il faut les modérer.

On le multiplie rarement de boutures, quelquefois de marcottes; mais le plus ordinairement par le moyen de ses graines. Ces dernières doivent être semées sur une couche chaude immédiatement après leur maturité; elles lèvent dans l'espace de trois semaines. Lorsque le jeune plant a acquis quatre pouces de haut, il convient de le repiquer dans des pots séparés; & chaque année, on les repote dans des pots plus grands avec de nouvelles terres. Il est prudent de ne pas tourmenter les cafés par la taille, cet arbrisseau est un de ceux qui s'y prêtent le moins chez nous: il faut donc le laisser croître en liberté, & l'on n'y perd rien du côté de l'agrément; il pousse des bran-

ches presque ras de terre ; elles s'étendent horizontalement, & sont suivies de plusieurs autres qui viennent par étages jusqu'au haut en diminuant de longueur ; ce qui fait une pyramide naturelle fort agréable. Son feuillage est permanent & d'une couleur verte foncée & luisante ; il est souvent chargé de fleurs blanches d'une jolie forme, & en même temps de fruits d'un beau rouge ; ce qui fait un fort bel effet. Cet arbrisseau est intéressant, & mérite d'être cultivé pour l'ornement des terres chaudes.

F I N.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux , un Ouvrage qui a pour titre : *Traité sur les propriétés & les effets du Café* , par M. B. MOSELEY , Docteur en Médecine , traduit de l'anglois sur la troisième Édition , par M. LE BRETON , Inspecteur Général des Remises des Capitaineries Royales , &c. avec les *Observations sur la culture du Café* , par M. FUSÉE-AUBLET ; & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 9 Juillet 1786.

DESCEMET,
Censeur Royal.

P R I V I L É G E D U R O I.

LOUIS , par la grace de Dieu , Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement , Maîtres des Requêtes ordinaires de

notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé le sieur LE BRETON, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public une Traduction de l'Anglois du *Traité sur les propriétés & les effets du Café*, par M. MOSELEY, Docteur en Médecine; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de cinq années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes: Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'Im-

pétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725 , & à l'Arrêt de notre Conseil du 30 Août 1777 , à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente , le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France , le sieur HUE DE MIROMESNIL , Commandeur de nos Ordres ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France , le sieur DE MAUPROU , & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMESNIL ; le tout à peine de nullité des Présentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses ayans cause pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons qu'à la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage , foi soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis &

nécessaires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ
à Paris le sixieme jour du mois de Septembre ,
l'an de grace mil sept cent quatre-vingt-six ,
& de notre Regne le treizieme. Par le Roi en
son Conseil. *Signé*, LE BEGUE.

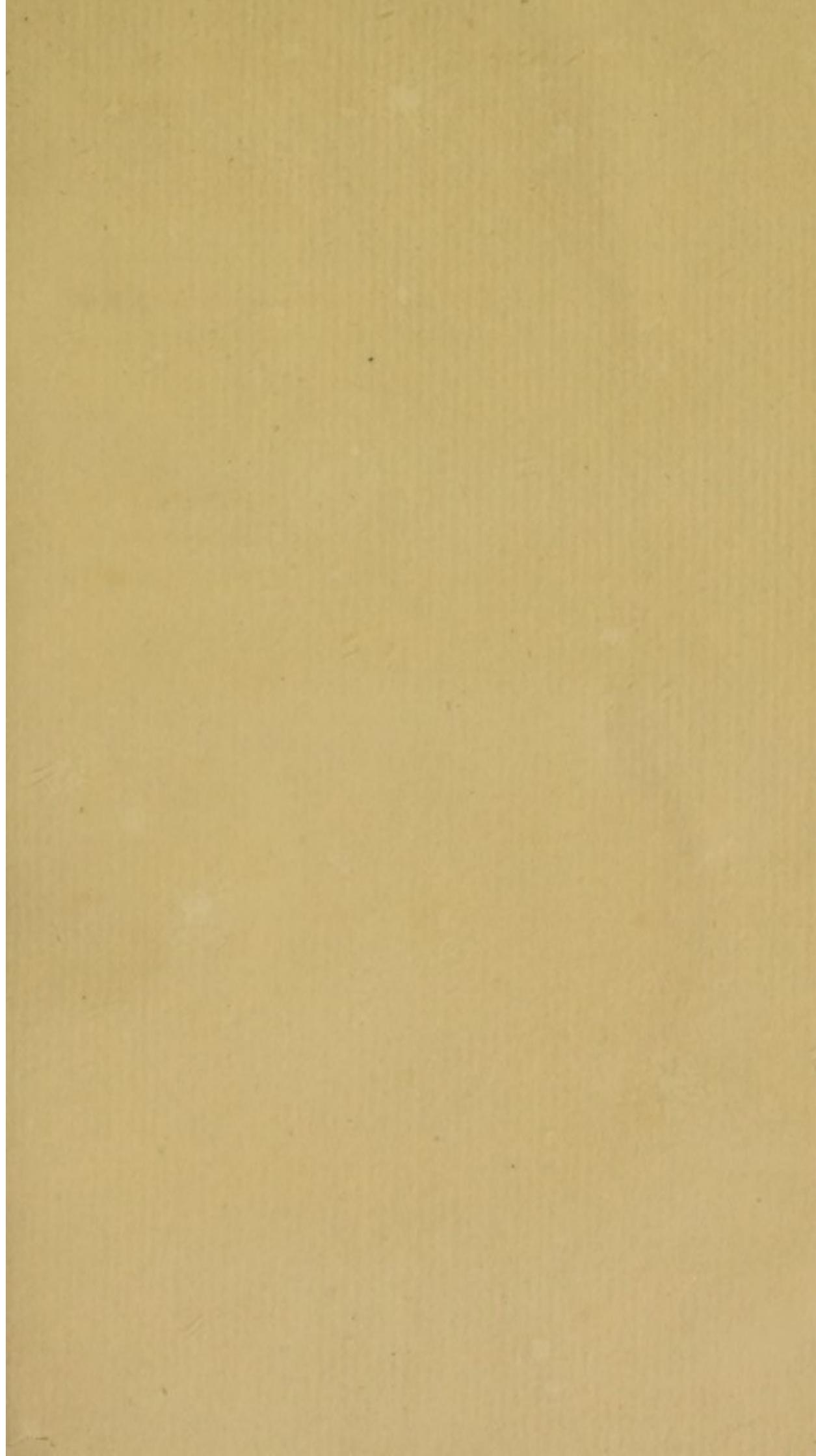
*Registrée sur le Registre XXIII de la
Chambre Royale & Syndicale des Libraires
& Imprimeurs de Paris , N^o. 755 , fol. 52 ,
conformément aux dispositions énoncées dans
la présente Permission ; & à la charge de
remettre à ladite Chambre les neuf Exem-
plaires prescrits par l'Arrêt du Conseil du
16 Avril 1785. A Paris , le 26 Septembre
1786.*

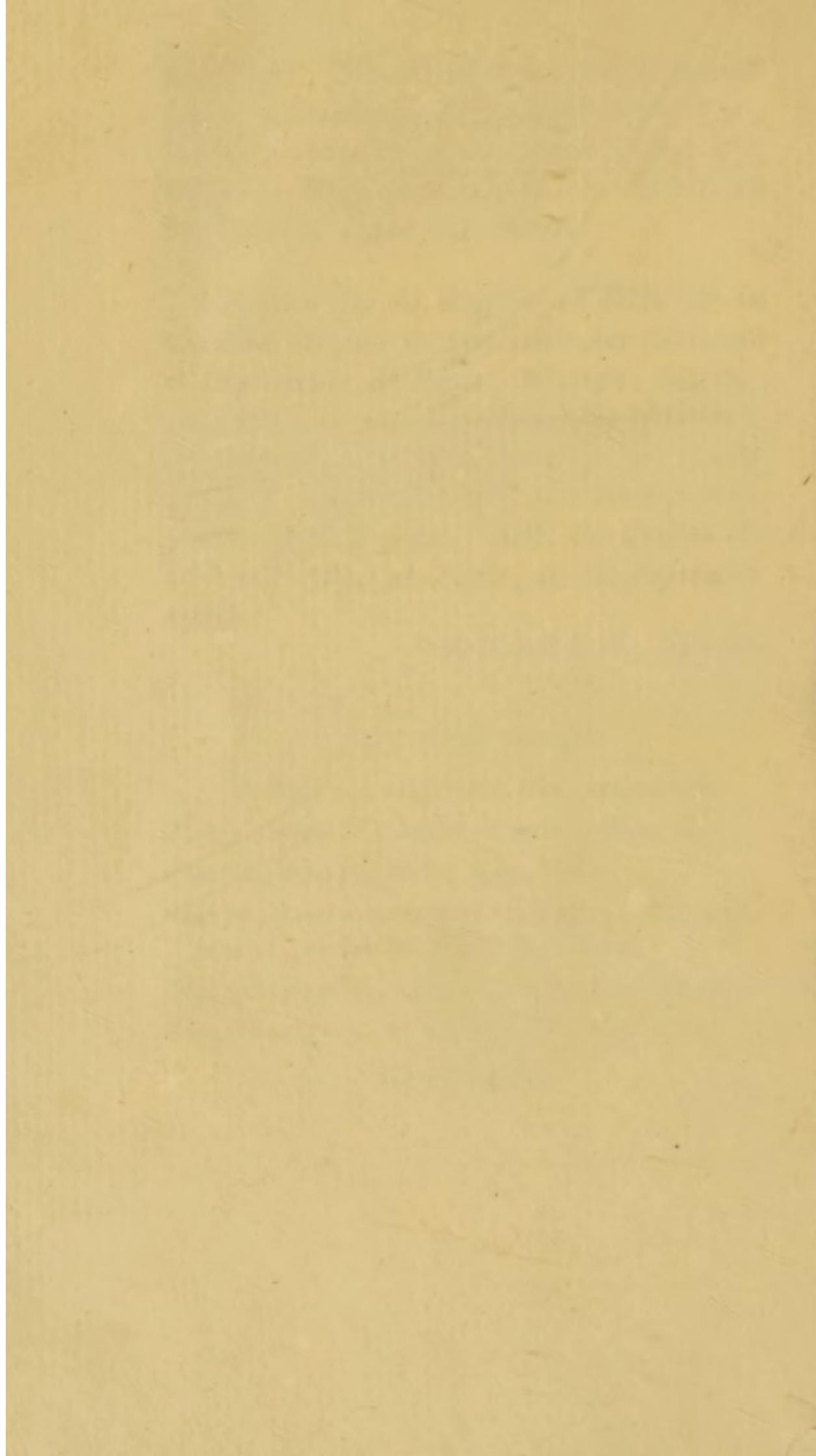
KNAPEN, *Syndic.*

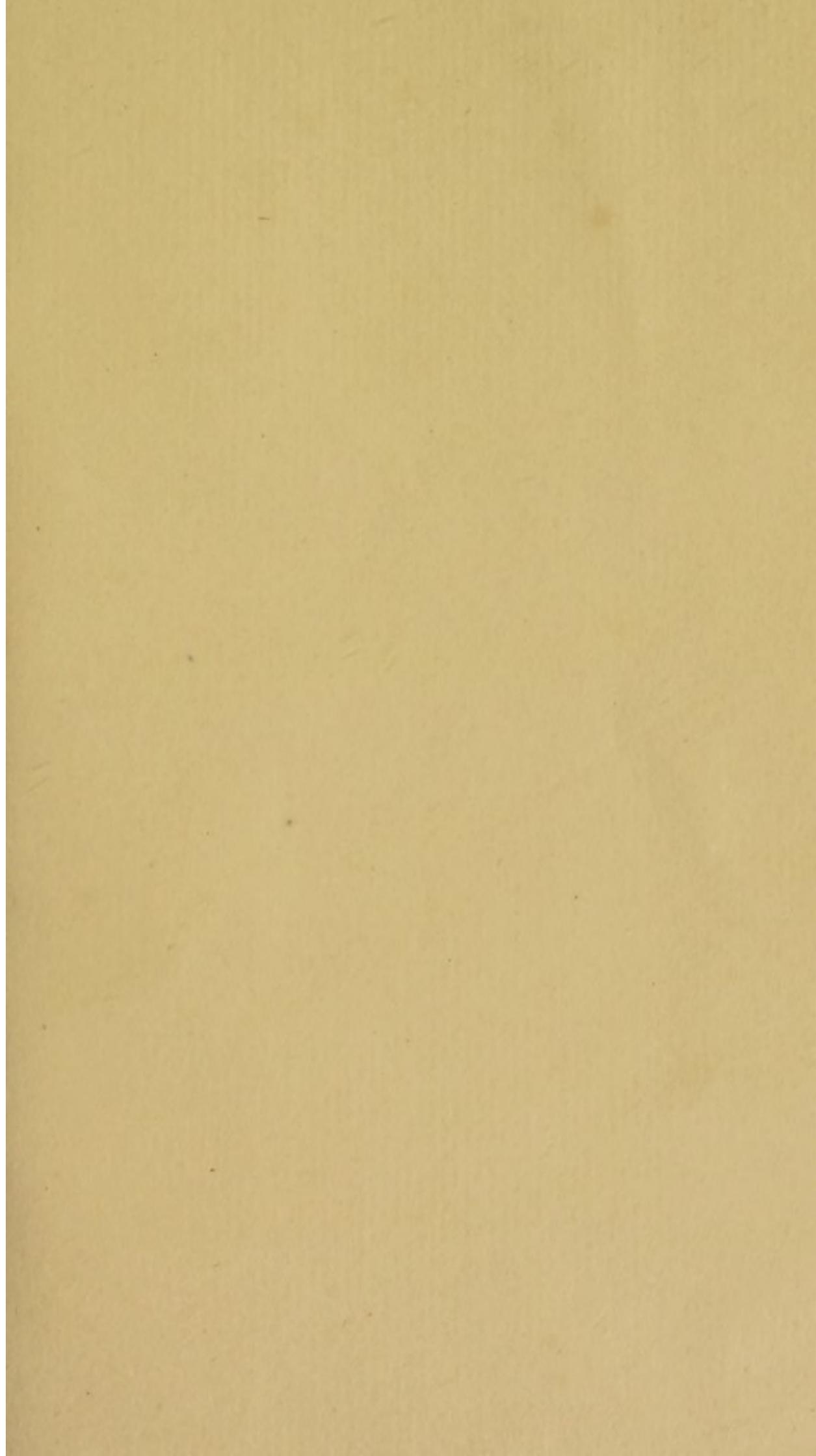
FAUTES à corriger.

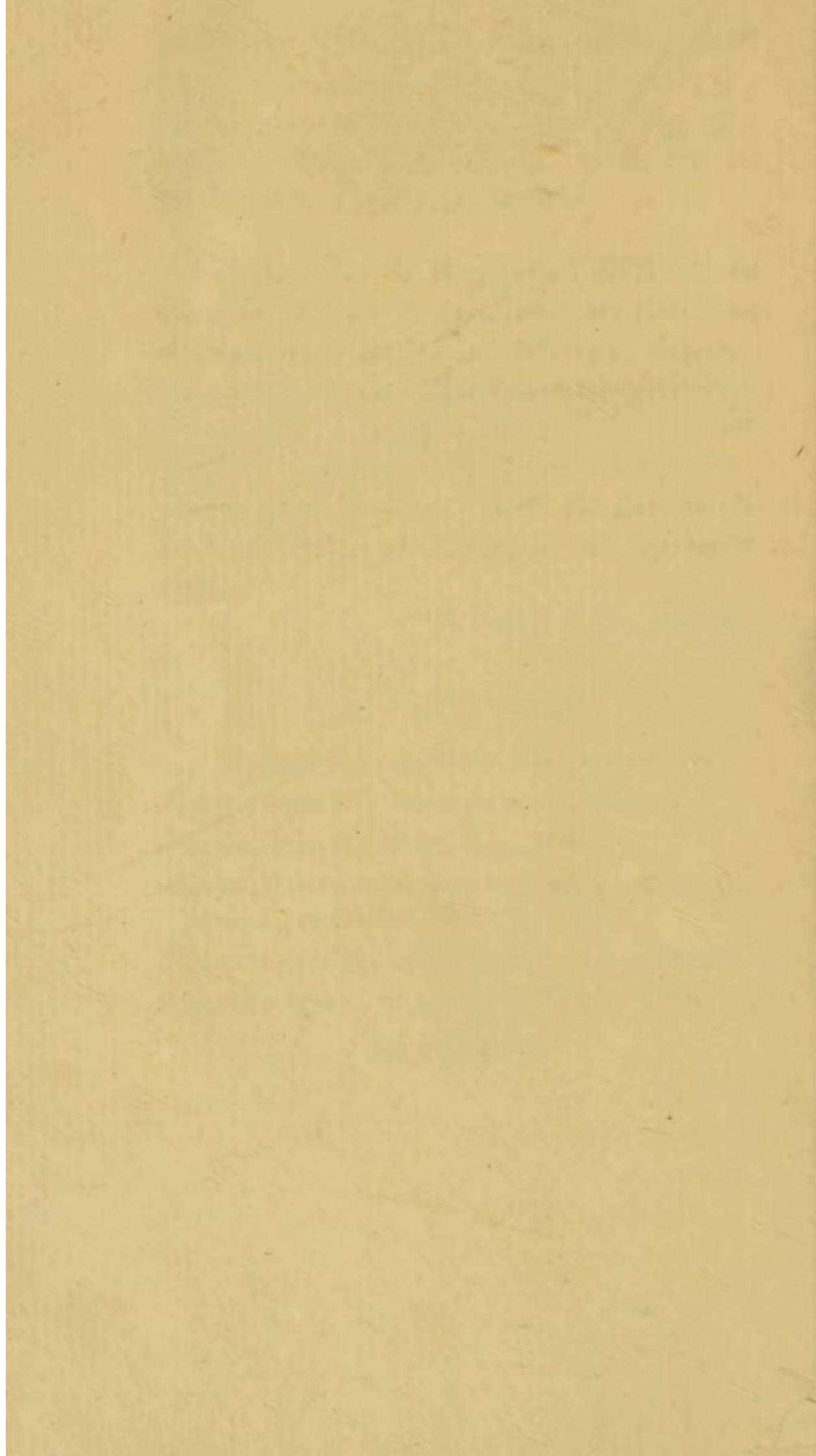
- Page 76 , ligne 14 , *exiffcentur* , lisez , *exciccantur*.
Page 79 , ligne 18 , Egypte ne parut , *effacez* ne.
Page 80 , ligne 26 , Molt ; lisez , Malt.
Page 87 , lignes 4 & 18 ; page 88 , ligne 4 , & page 89 ,
ligne 16 , *au lieu de Flare* ; lisez , Slare.
Page 118 , ligne 17 , couche de terre ; lisez , de tan.
Page 120 , ligne 1 , ras de terre ; lisez , rez terre.

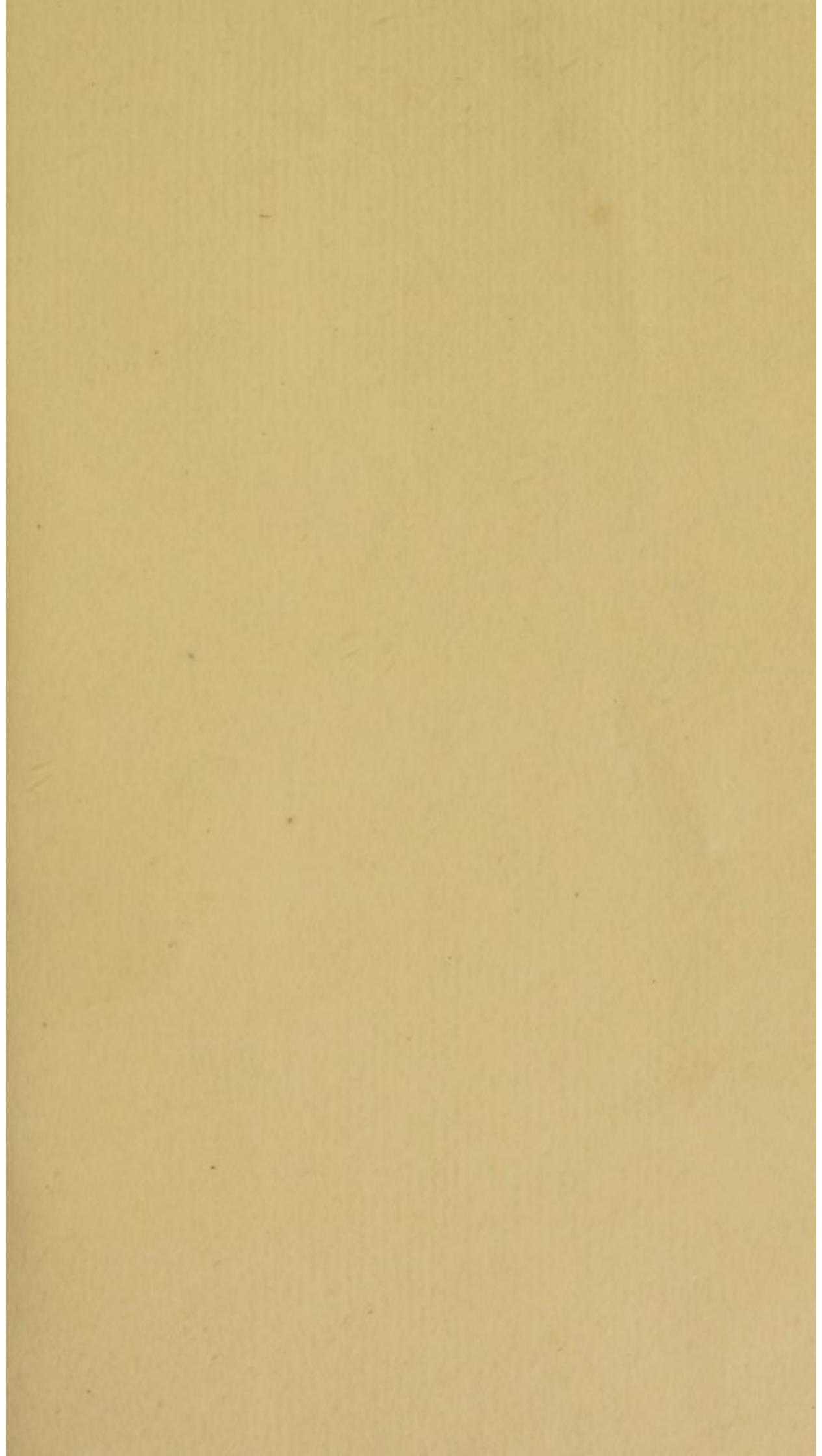
Fin de l'Errata.

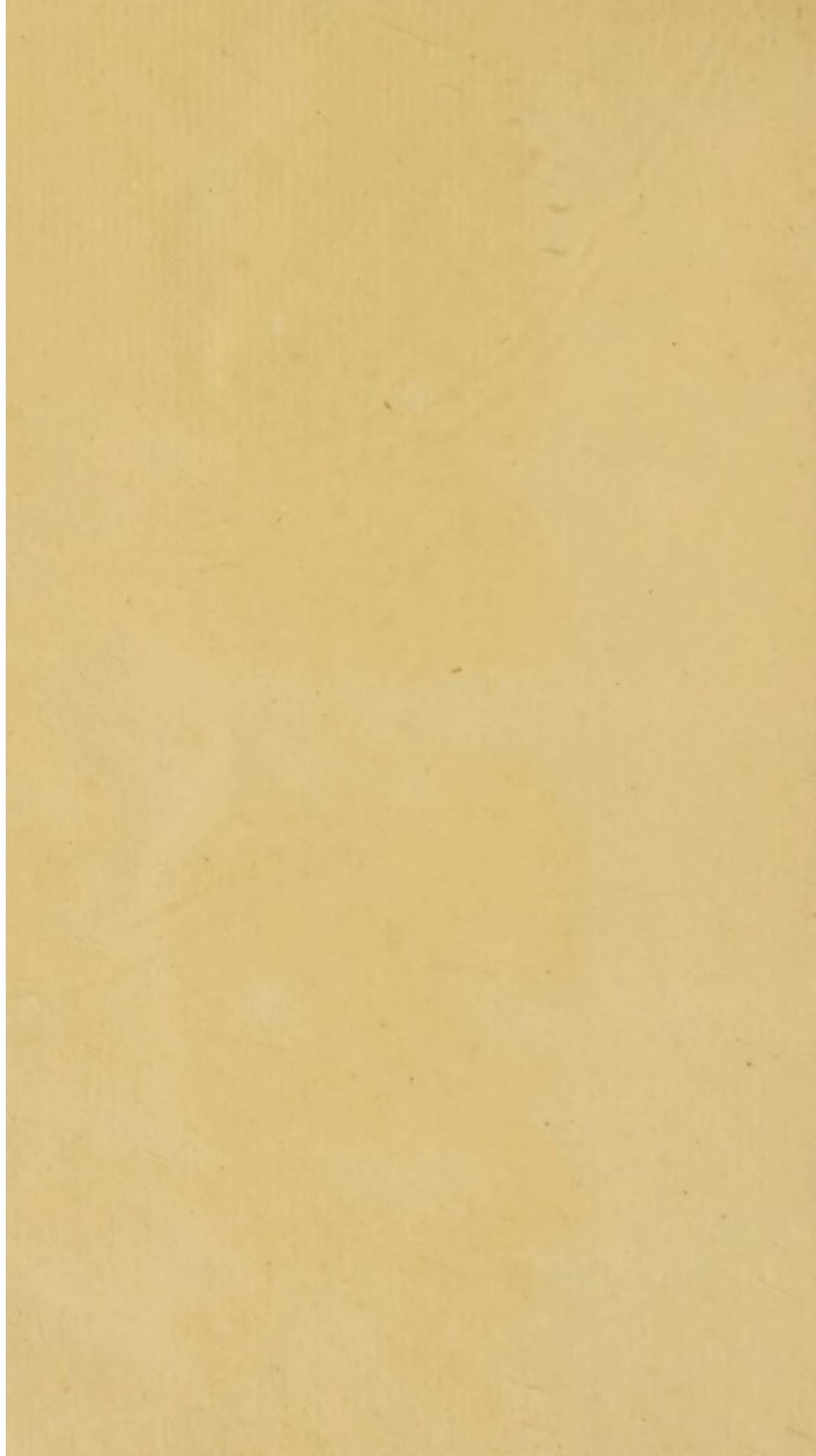












B

